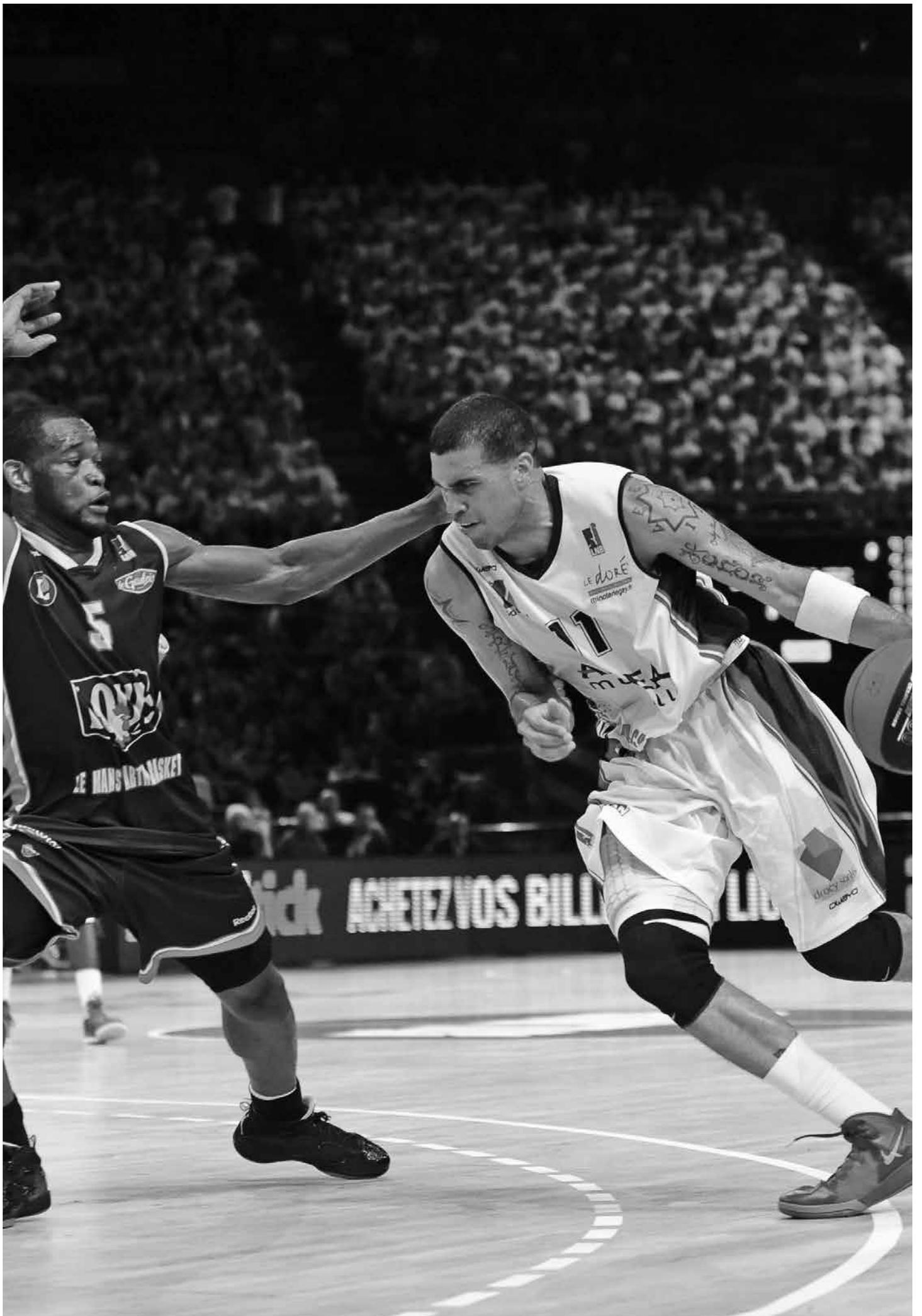


Direction Nationale du Conseil et du Contrôle de Gestion

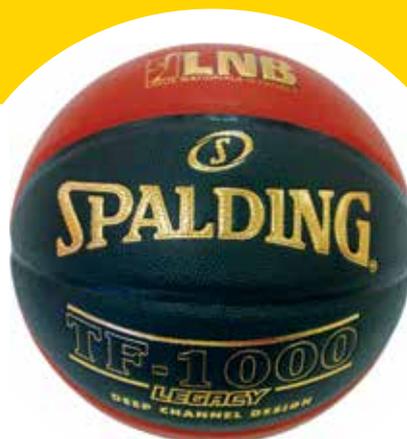
Présentation des résultats financiers
cumulés des clubs engagés en
Championnats de Pro A et de Pro B

Saison 2011-2012
Exercice clos au 30 juin 2012





Sommaire



Présentation de la DNCCG	2
Editorial de la Commission du Contrôle de Gestion	5
Faits marquants de la saison 2011-2012	6
Résultats sportifs 2011-2012	9
Comptes annuels cumulés de la Pro A au 30 juin 2012	14
Compte de résultat cumulé de la Pro A au 30 juin 2012	16
Analyse du résultat et de la situation nette de la Pro A	17
Analyse du résultat d'exploitation de la Pro A	19
Composition des charges d'exploitation de la Pro A	26
Analyse des résultats financiers de la Pro A	30
Comptes annuels cumulés de la Pro B au 30 juin 2012	32
Compte de résultat cumulé de la Pro B au 30 juin 2012	34
Analyse du résultat et de la situation nette de la Pro B	35
Analyse du résultat d'exploitation de la Pro B	37
Composition des charges d'exploitation de la Pro B	42
Analyse des résultats financiers de la Pro B	45

Présentation de la DNCCG

Statuts et règlements de la Ligue Nationale de Basket

Chapitre 2 : Direction Nationale du Conseil et du Contrôle de Gestion

Article 30

Il est institué une Direction Nationale du Conseil et du Contrôle de Gestion (DNCCG) chargée d'assurer le contrôle de la gestion administrative, financière et juridique des clubs affiliés à la LNB.

Le Président est nommé par le Comité Directeur de la LNB.

Article 31 : Composition

La Direction Nationale du Conseil et du Contrôle de Gestion est composée :

- ▶ d'un Conseil Supérieur de Gestion ;
- ▶ d'une Commission de Contrôle de Gestion des Clubs Professionnels ;
- ▶ d'une Commission d'Homologation et de Qualification.

Article 32 : Le Conseil Supérieur de Gestion

Le Conseil Supérieur de Gestion est composé comme suit :

- ▶ Cinq membres indépendants sont désignés par le Comité Directeur de la LNB. Ces membres peuvent être des personnalités qualifiées de l'AG ou des personnalités choisies en fonction de leur compétence ;
- ▶ La Commission de Contrôle de Gestion.

Le Conseil Supérieur de Gestion est présidé par le Président de la DNCCG.

Chaque mandat, qui peut être renouvelé, prend fin à la date de l'Assemblée Générale au cours de laquelle sont élus les membres du Comité Directeur.

En cas de vacance, pour quelque cause que ce soit de l'un des sièges, le Comité Directeur désigne dans les mêmes conditions un nouveau membre qui exerce ses fonctions jusqu'à la date d'expiration du mandat de celui qu'il remplace.

Le secrétariat est assuré par un administratif de la LNB.

Article 33 : Rôle du Conseil Supérieur de Gestion

1. Le Conseil Supérieur de Gestion est garant des procédures telles que définies par le Comité Directeur de la LNB.
2. Il assure une mission d'information et de contrôle en matière de gestion.
3. Il peut se saisir de tous les dossiers examinés par la Commission de Contrôle de Gestion.
4. Il peut saisir, sur proposition de la LNB, la Commission de Contrôle de Gestion pour examiner certains dossiers.
5. Il est seul habilité à diligenter une enquête et à prescrire des audits commandés à des cabinets spécialisés indépendants lorsqu'il en a été saisi par la LNB ou par la Commission de Contrôle de Gestion.
6. Il est seul habilité à prononcer les sanctions, à l'exception des mesures financières automatiques pour non-respect des dispositions de contrôle, qui peuvent être également prononcées par la Commission de Contrôle de Gestion concernant les groupements sportifs professionnels ; ces mesures financières doivent être prises dans le respect de la procédure figurant dans les annexes correspondantes.

7. Il inflige des amendes, prononce les décisions de sanctions de point(s), de rétrogradation en division inférieure ou de refus d'accession en division supérieure pour raisons financières selon la procédure décrite dans les annexes correspondantes.

Un retrait de point(s) pourra être prononcé à l'encontre d'un club, la décision du Conseil Supérieur de Gestion devant intervenir au plus tard le 31 octobre de la saison en cours ; la sanction d'un retrait de point(s) au-delà de la date du 31 octobre de la saison en cours ne pourra intervenir que dans l'hypothèse d'une faute grave et par décision spécialement motivée et en tout état de cause avant la date du dernier match aller de la saison régulière en cours.

Article 34

Le Conseil Supérieur de Gestion peut valablement délibérer en présence d'un minimum de quatre membres en vue d'infliger des sanctions.

Article 35 : Commission de Contrôle de Gestion

La Commission de Contrôle de Gestion des Clubs Professionnels est composée de trois membres désignés par la LNB issus d'un ou plusieurs cabinet(s) indépendant(s) d'experts-comptables.

Article 36 : Rôle de la Commission de Contrôle de Gestion

- ▶ Assure une mission d'information et de contrôle du respect par les clubs et toutes les entités juridiques s'y rattachant, des dispositions obligatoires relatives à la tenue de la comptabilité, aux procédures de contrôle et à la production des documents prévus par les règlements selon les dispositions décrites par ailleurs.

- ▶ Examine et apprécie la situation financière des Clubs.
- ▶ Assure la publicité des comptes et des bilans des Clubs dans les conditions définies préalablement par le Conseil Supérieur de Gestion et lui fournit tous les éléments d'information permettant de présenter le bilan et le compte de résultats du Basket Professionnel.
- ▶ Propose, au Conseil Supérieur de Gestion, les sanctions prévues par le règlement en cas d'inobservation des dispositions obligatoires relatives à la tenue de la comptabilité, aux procédures de contrôle et à la production de documents.
- ▶ Propose au Conseil Supérieur de Gestion de la DNCCG l'adoption ou la modification du plan comptable type applicable au Basket.

Article 37 : Commission d'Homologation et de Qualification

La Commission d'Homologation et de Qualification est composée :

- ▶ d'un administratif de la LNB ;
- ▶ d'un membre appartenant à la Commission Juridique et de Discipline de la LNB ;
- ▶ d'un membre de la Commission de Contrôle de Gestion ;
- ▶ d'un expert en droit social (si possible avec une connaissance du droit international et des problèmes des travailleurs étrangers en France).

Article 38 : Rôle de la Commission d'Homologation et de Qualification

Elle contrôle et homologue les contrats des joueurs et des entraîneurs (après avis de la sous-commission entraîneur) évoluant dans les Clubs placés sous le contrôle de la LNB. Elle se prononce,

après homologation, sur la qualification des joueurs et entraîneurs (après avis de la sous-commission entraîneur).

Article 39

La Commission d'Homologation et de Qualification peut valablement délibérer en présence d'un minimum de deux membres (également en conférence téléphonique) dans le cadre de l'instruction des procédures d'homologation de contrats ou d'avenants.

En cas de problème ou d'incertitude, il faut obligatoirement l'avis de l'expert-comptable ou juridique selon la nature du problème.

Article 40

Les membres de la Commission de Contrôle de Gestion des Clubs Professionnels et de la Commission d'Homologation et de Qualification ne doivent pas appartenir au Comité Directeur d'un groupement professionnel quelle que soit sa forme juridique, ni en être expert-comptable ou commissaire aux comptes.

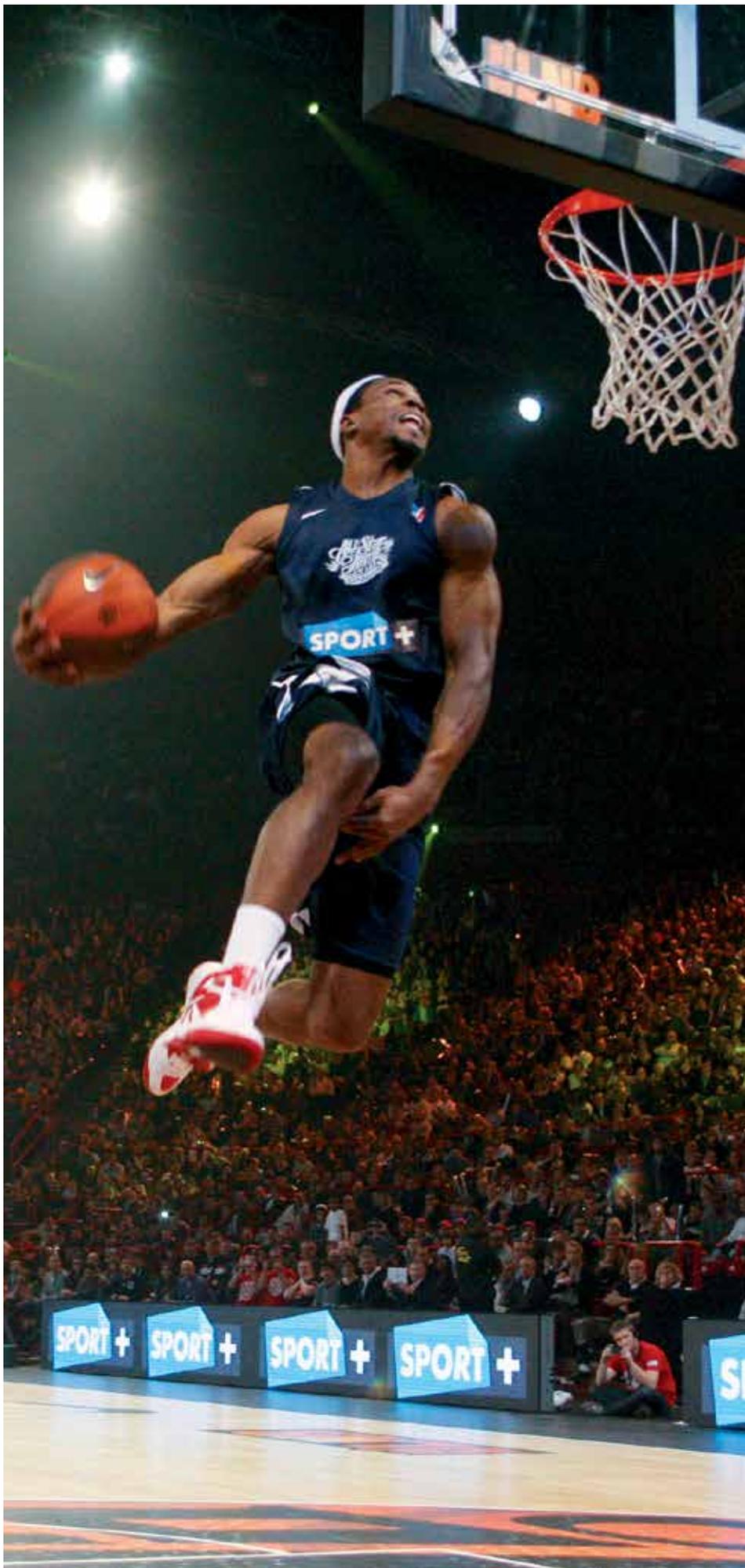
Article 41

Les membres du Conseil et des Commissions sont désignés pour un mandat de quatre ans, correspondant à celui du Comité Directeur de la LNB.

Ils ne pourront être remplacés en cours de mandat, sauf en cas de faute grave reconnue par le Comité Directeur de la LNB, de démission ou de décès.

Le mandat des membres ainsi nouvellement désignés prend fin à la date où devait normalement expirer celui des membres remplacés.





Composition des organes de contrôle

La Direction Nationale du Conseil et du Contrôle de Gestion (DNCCG) est présidée par Cyrille Muller.

La Commission de Contrôle de Gestion (CCG) est composée de 3 membres venant de cabinets d'expertise comptable indépendants : Philippe Ausseur (Président), Jean-François Royer et Vincent Michi.

Le Conseil Supérieur de Gestion (CSG) est composé de huit membres :

- ▶ Le président de la DNCCG est membre et président du Conseil Supérieur de Gestion : Cyrille Muller ;
- ▶ Cinq membres indépendants : Alain Pelletier (Président d'Honneur de la LNB) et Cyrille Muller (Membre Indépendant de la LNB), Jean-François Mandroux, Michel Leblanc et Bernard Coron ;
- ▶ Les 3 membres de la Commission de Contrôle de Gestion : Philippe Ausseur, Jean-François Royer et Vincent Michi.

La Commission de Qualification est composée de 4 membres : 1 membre de la Commission de Contrôle de Gestion, 1 membre de la Commission juridique et de discipline, un expert en droit social et un administrateur de la LNB.

Il s'agit de Philippe Ausseur, Mathieu Maisonneuve, Didier Primault et Olivier Molina.

Elle est présidée par le Président de la DNCCG.

Point de vue de la Commission de Contrôle de Gestion sur la saison 2011-2012

A l'issue de la saison 2011-2012, le bilan financier du basket professionnel français est plutôt encourageant. Deux chiffres illustrent cette tendance positive : la Pro A affiche une situation nette cumulée de + 1,75 M€ en diminution principalement due aux variations de périmètre et la Pro B redevient en situation nette positive à 0,75 M€. Ces situations nettes positives ont été alimentées par des résultats d'exploitation bénéficiaires et non par des éléments exceptionnels par nature volatiles ou éphémères.

Ces bons résultats réalisés dans un contexte économique difficile sont le fruit d'une saine et rigoureuse gestion d'ensemble même si quelques cas difficiles, voire préoccupants, subsistent en Pro A ou Pro B. S'ils ne suffisent pas à redonner de grandes marges de manœuvre, ils participent grandement à la crédibilité des structures mises en place et des équipes dirigeantes des clubs professionnels.

Ces chiffres ne doivent cependant pas occulter les priorités et enjeux du basket professionnel. Ainsi, l'économie de la Pro A et de la Pro B reste caractérisée par une faiblesse des ressources et financements privés, un endettement trop élevé en regard des recettes et fonds propres et des masses salariales insuffisantes pour à terme rivaliser avec le gotha européen.

La saison 2012-2013 se déroule par ailleurs dans un contexte économique général très difficile. Cette conjoncture entraîne des aléas importants sur les recettes de sponsoring et rend encore plus nécessaire l'extrême rigueur et prudence à court terme et l'indispensable développement de ressources nouvelles et complémentaires à moyen terme.

C'est pourquoi les efforts menés pour disposer de nouvelles salles, d'accroître la visibilité des championnats Pro A et Pro B, d'augmenter et structurer le marketing, le merchandising et le commercial sont des priorités pour les clubs.

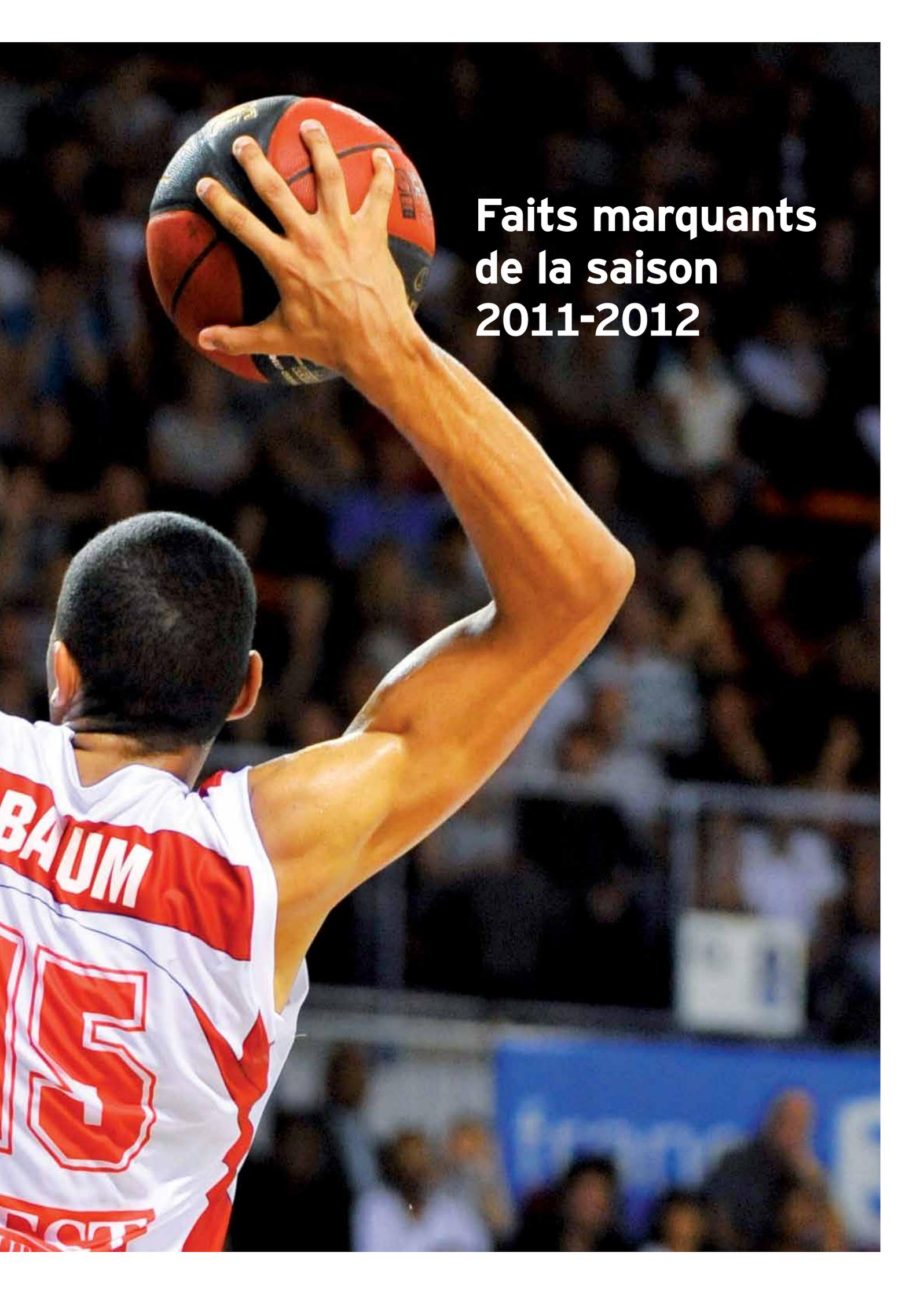
Les efforts menés par la LNB concernant l'attractivité des championnats, une meilleure exposition médiatique et de nouveaux formats de compétitions devraient également aider les clubs dans leur expansion.

Comme par le passé, la Commission du Contrôle de Gestion veillera à maintenir l'équité financière et le respect des dispositions en matière de contrôle de gestion mais accompagnera également les clubs pour leur fournir les éléments de comparaison et d'analyse les plus pertinents.

Bonne lecture

La Commission du Contrôle de Gestion





**Faits marquants
de la saison
2011-2012**

Les clubs professionnels de Basket

Saison 2011-2012



Elan Chalon
 Cholet Basket
 BCM Gravelines-Dunkerque
 Hyères-Toulon Var Basket
 STB Le Havre
 Le Mans Sarthe Basket
 ASVEL Lyon-Villeurbanne
 SLUC Nancy
 Orléans Loiret Basket
 Paris-Levallois
 Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez
 Poitiers Basket 86
 Chorale de Roanne
 Strasbourg IG
 JDA Dijon
 JSF Nanterre



Aix-Maurienne Savoie Basket
 Olympique d'Antibes Juan-les-Pins
 Boulazac Basket Dordogne
 SOM Boulogne
 JL Bourg Basket
 Champagne Châlons-Reims Basket
 ALM Evreux
 Fos Ouest Provence Basket
 ESSM Le Portel
 Lille Métropole Basket Club
 Hermine Nantes Atlantique
 UJAP Quimper 29
 SPO Rouen
 Saint-Vallier Basket Drôme
 Limoges CSP
 JA Vichy
 ALM Evreux
 JSA Bordeaux



Résultats sportifs 2011-2012

L'Elan Chalon champion de Pro A, et vainqueur de la semaine des As

La finale organisée au Palais Omnisports de Paris-Bercy le 16 juin 2012 a opposé l'Elan Chalon - champion pour la 1^{re} fois - au Mans Sarthe Basket. Il s'agissait de la 8^e édition organisée à Paris, devant plus de 14 200 spectateurs. Ce résultat est cohérent avec le classement de la saison régulière, que le club de Chalon-sur-Saône avait terminé à la 2^e place, devant le Mans Sarthe Basket, 4^e.

L'Elan Chalon réalise un triplé historique en remportant également la semaine des As et la coupe de France - exploit que seul l'Elan Béarnais avait déjà réalisé en 2003. Pour cela, l'Elan Chalon a battu en finale BCM Gravelines-Dunkerque, 1^{er} du classement régulier.

L'Elan Chalon a par ailleurs été finaliste de l'EuroChallenge et a été défait par le Besiktas Istanbul.

Pau-Lacq-Orthez (avant-dernier) et Hyères-Toulon (dernier avec moins de 5 matchs gagnés - et sanctionné sportivement de 3 matchs perdus pour non-respect de ses engagements financiers) ont tous deux été relégués sportivement en Pro B à l'issue de la saison régulière.

Clubs engagés en Coupe d'Europe pendant la saison 2011-2012

Les clubs engagés en Coupe d'Europe étaient les suivants :

- ▶ Euroligue : SLUC Nancy, éliminé au tour principal.
- ▶ EuroCoupe : Cholet Basket, ASVEL Lyon-Villeurbanne, BCM Gravelines-Dunkerque et Le Mans SB.
- ▶ EuroChallenge : Elan Chalon, Chorale Roanne et EB Pau-Lacq-Orthez.

Clubs qualifiés en Coupe d'Europe pour la saison 2012-2013

- ▶ Euroligue : Elan Chalon (tour principal) et Le Mans SB (tour préliminaire)
- ▶ EuroCoupe : Orléans Loiret Basket (tour principal), Cholet Basket (tour principal)
- ▶ EuroChallenge : BCM Gravelines-Dunkerque, SLUC Nancy, Paris-Levallois et JDA Dijon.

Le Limoges CSP vainqueur de la saison de Pro B est accompagné par le Boulazac BD en Pro A

Les deux clubs avaient terminé aux 2 premières places de la saison régulière de Pro B.

Limoges avait été relégué à l'issue de la saison 2010-2011 de Pro A et la retrouve ainsi une saison plus tard. Quimper, l'un des plus petits budgets de la Pro B, est relégué en Nationale, ainsi que Vichy, qui descendait pourtant de Pro A et affichait des ambitions sportives importantes.



Quelques repères chiffrés

Périmètre de l'analyse financière pour la saison 2011-2012

Périmètre de la Pro A

Le format du championnat de Pro A reste stable avec 16 clubs. Les variations du périmètre de la Pro A font suite aux résultats sportifs de la saison 2010-2011 :

- ▶ Fin de saison 2010-2011
 - La JSF Nanterre et la JDA Dijon ont intégré la Pro A.
 - La JA Vichy et le Limoges CSP ont été relégués en Pro B.

Périmètre de la Pro B

Le format du championnat de Pro B demeure stable avec 18 clubs. Les variations du périmètre de la Pro B à l'issue de la saison 2010-2011 ont été les suivantes :

- ▶ Les clubs de Bordeaux et Denain accèdent à la Pro B.
- ▶ Le Stade Clermontois Basket et l'Étoile de Charleville-Mézières ont été relégués en Nationale 1.

Situation générale de la Pro A

La situation nette cumulée de la Pro A au 30 juin 2012, s'est dégradée (dégradation due notamment à la variation de périmètre de la division) de 0,6 M€ mais demeure positive à 1,75 M€.

- ▶ Le résultat net moyen par club est redevenu positif à 25 K€ suite à une hausse de 41 K€ sur l'exercice.
- ▶ Le résultat d'exploitation cumulé augmente fortement de 1,1 M€ mais reste cependant légèrement négatif à -0,5 M€, ce qui indique que dans l'ensemble, les clubs n'arrivent pas à

équilibrer et à faire croître leur modèle d'exploitation, et doivent toujours recourir à des financements complémentaires.

- ▶ Le niveau d'endettement cumulé s'est considérablement aggravé, enregistrant une hausse de 3,3 M€ (+18%), alors qu'il avait reculé de 15%, soit 2,3 M€, au cours de la saison précédente.
- ▶ Le niveau d'endettement de la Pro A représente 100 jours de chiffre d'affaires.

Le résultat net cumulé au 30 juin 2012 des clubs de Pro A, fait apparaître un bénéfice de 0,4 M€, en comparaison avec le déficit de 0,25 M€ de l'année précédente.

Pour la saison écoulée, seul le club de Cholet accuse un déficit supérieur à 0,2 M€ alors qu'il affichait un bénéfice de 0,3 M€ au 30 juin 2011. Dijon suit avec des pertes proches de 0,2 M€. La Chorale de Roanne (-0,1 M€) complète la liste des clubs en perte.

Le SLUC Nancy, à l'instar de la majorité des clubs participant à l'Euroleague dégage un bénéfice important, supérieur à 0,3 M€. Il faut également souligner les efforts de Hyères-Toulon, dont le budget a fait l'objet d'un encadrement strict, qui présente un résultat bénéficiaire de 0,2 M€, alors même que le club était le plus déficitaire (-0,3 M€) lors de l'exercice précédent. Le Havre et Strasbourg suivent de près avec des bénéfices légèrement inférieurs à 0,2 M€. Les autres clubs de Pro A ont des résultats nets proches de l'équilibre ou inférieurs à 50 K€.

Dans le cadre de l'exploitation, les recettes de sponsoring constituent la première ressource des clubs de Pro A (32 M€), représentant à elles seules 47%





des produits cumulés d'exploitation, en hausse de 5% et en valeur de **1,7 M€** par rapport au 30 juin 2011.

Les subventions des collectivités constituent le deuxième poste de recettes d'exploitation. Ces recettes sont stables par rapport à l'année précédente à **20,8 M€** en cumulé au 30 juin 2012, ce qui correspond à **31%** du total des produits d'exploitation, pourcentage stable.

Les charges de personnel (rémunérations et charges sociales) représentent le principal poste des dépenses d'exploitation des clubs.

Le total de ce poste s'élève à **38,5 M€ en cumul**, diminuant de 2% par rapport à la saison précédente. Les charges de personnel représentent à elles seules **57%** (stable par rapport à la saison précédente) des charges d'exploitation des clubs de Pro A sur la saison 2011-2012.

La masse salariale (hors charges) de la Pro A demeure constante à **1,6 M€**. Cette moyenne englobe des situations très variables. Il apparaît que ces positions se sont figées par rapport à la saison précédente.

- ▶ 4 clubs ont des masses salariales supérieures à 2 M€, comme lors de la saison précédente.
- ▶ 8 clubs se situent entre 1,5 et 1,9 M€.
- ▶ 2 clubs se situent autour de 1 M€.
- ▶ 2 clubs ont une masse salariale inférieure à 1 M€.

L'analyse du niveau d'endettement des clubs de Pro A sur la saison 2010-2011 permet de noter une forte augmentation de la dette cumulée, qui s'élève désormais à **18,5 M€** au 30 juin 2012, en hausse de 3,5 M€. Le niveau d'endettement s'est détérioré en raison notamment du retour dans le périmètre

de la Pro A de la JDA Dijon, qui représente à elle seule une dette de 2 M€, ainsi que de l'augmentation de 63% de la dette de l'ASVEL, qui devient ainsi le club le plus endetté (**2,9 M€**). Deux clubs voient aussi leurs dettes exploser avec des hausses de 900% pour l'Elan Chalon et de 300% pour le Poitiers Basket. Cinq clubs (sur 16) représentent 50% de la dette cumulée des clubs de Pro A.

La part des dettes échues non payées au 30 juin 2012, qui s'élève à **2,1 M€**, soit 11% du montant total des dettes, est stable en valeur mais en légère baisse en pourcentage (-2%) par rapport à l'année précédente.

Situation générale de la Pro B

La situation nette cumulée de la Pro B redevient positive à **0,75 M€** au 30 juin 2012. Cette augmentation de 0,9 M€ est **principalement due à la variation du périmètre de la division**.

Le résultat d'exploitation cumulé est pour la deuxième année consécutive en très forte baisse de 197% et devient donc négatif à **-0,4 M€** contre **0,4 M€** la saison passée. Le résultat net cumulé suit la même tendance et devient déficitaire à **-0,3 M€** après une baisse de 141% par rapport à la saison précédente.

Le déficit du résultat d'exploitation vient du fait que la hausse de 4% des produits d'exploitation à **32 M€**, ne parvient pas à compenser l'augmentation de 6% des charges d'exploitation qui s'élèvent désormais à **32,5 M€**.

Pourtant, les recettes de billetterie augmentent significativement de 40% à **3,6 M€**, de même que les produits de sponsoring (+4%). Elles n'ont pas varié depuis l'an dernier, les variations doivent correspondre à une mauvaise écriture des clubs. Les subventions suivent cette tendance à la baisse en diminuant de 7% pour un montant total de **13,4 M€**.

L'augmentation des charges d'exploitation (+6%) s'explique principalement par la croissance de 22% des frais de fonctionnement de clubs (2,9 M€) et par une fiscalité en hausse (+21%). Ces hausses n'ont pas été suffisamment compensées par la baisse de 0,3 M€ des « autres charges ».

Le budget de masse salariale moyen pour un club de Pro B est en légère hausse à **0,7 M€**. Les masses salariales des clubs de Pro B se répartissent de la manière suivante :

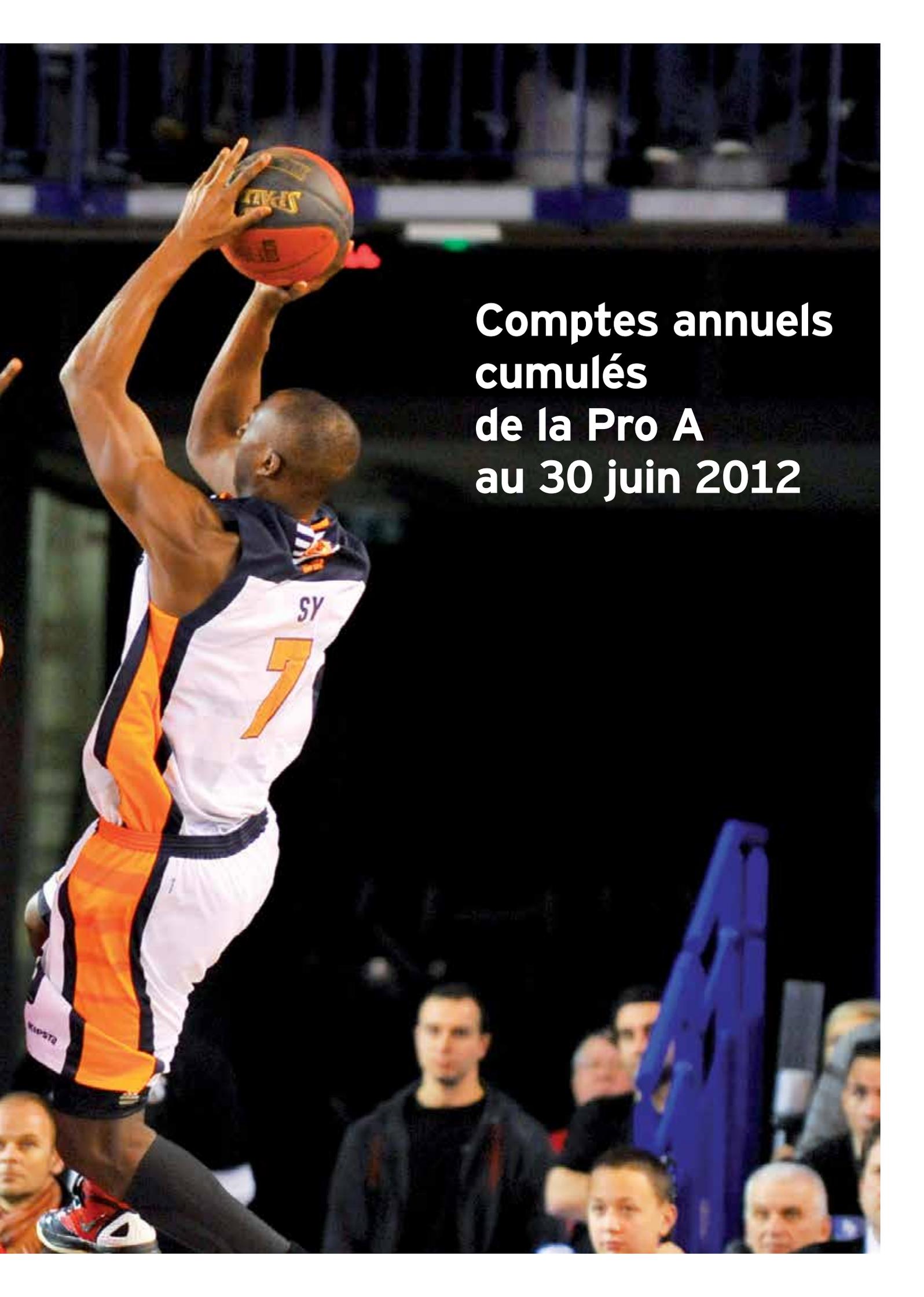
- ▶ Limoges et Rouen se détachent avec des masses salariales supérieures à **1 M€**.
- ▶ Boulazac, l'Union CCRB, Le Portel et Vichy suivent avec des masses salariales comprises entre 0,7 et 1 M€.
- ▶ 10 clubs ont des masses salariales entre 0,5 et 0,7 M€.
- ▶ 2 clubs (Saint-Vallier et Aix-Maurienne) ont des masses salariales inférieures à 0,4 M€.

La dette cumulée des clubs de Pro B représente un montant de **7,5 M€** au 30 juin 2012, en diminution de 31% par rapport à l'année précédente. Cette forte baisse est due notamment à la montée en Pro A de Dijon, club très endetté. Antibes devient le club le plus endetté de la ligue avec 19% de la dette cumulée des clubs de Pro B.









**Comptes annuels
cumulés
de la Pro A
au 30 juin 2012**

Compte de résultat cumulé de la Pro A au 30 juin 2012

Pro A - Saison 2011-2012 (en milliers d'euros)	Réalisé 30 juin 2012	Réalisé 30 juin 2011	Evolution globale		Poids relatif 2012	Poids relatif 2011
Produits d'exploitation						
Recettes de matchs	9 405	10 076	(671)	-7%	14%	15%
Droits TV, publicité et autres	2 275	2 289	(14)	-1%	3%	3%
Sponsors	31 545	29 874	1 671	5%	47%	45%
Subventions Collectivités	20 779	20 823	(44)	0%	31%	31%
Indemnités de transfert reçues	259	345	(86)	-33%	0%	1%
Reprise sur amortissements / Transfert de charges	1 725	2 040	(315)	-18%	3%	3%
Autres produits	1 339	1 513	(174)	-13%	2%	2%
Total produits d'exploitation	67 327	66 960	367	1 %	100 %	100 %
Charges d'exploitation						
Frais de fonctionnement du club	6 625	8 078	(1 453)	-22%	10%	12%
Frais de déplacement	2 230	2 328	(98)	-4%	3%	3%
Autres frais généraux	4 991	4 600	391	8%	7%	7%
Frais d'activité sportive	9 372	7 715	1 657	18%	14%	11%
Fonctionnement du centre de formation	2 382	2 359	23	1%	4%	3%
Impôts et taxes	2 670	2 803	(133)	-5%	4%	4%
Rémunérations du personnel	27 096	27 778	(682)	-3%	40%	41%
Charges sociales	11 404	11 581	(177)	-2%	17%	17%
Autres charges	327	446	(119)	-36%	0%	1%
Dotations amortissements et provisions	757	858	(101)	-13%	1%	1%
Total charges d'exploitation	67 854	68 546	(692)	-1 %	100 %	100 %
Résultat d'exploitation	(527)	(1 586)	1 059	201 %		
Résultat financier	(61)	(77)	16	26 %		
Résultat exceptionnel	898	1 606	(708)	-79 %		
Impôts sur les bénéfices	91	(196)	287	315 %		
Intéressement	0	0	0	0 %		
Bénéfice ou perte	401	(253)	654	163 %		
Situation nette	1 750	2 305	275	15%		
Total des dettes	18 435	15 094	3 341	18%		
Dettes échues non payées	2 094	2 138	(44)	-2%		

Analyse du résultat et de la situation nette de la Pro A

Résultat au 30 juin 2012

Le résultat cumulé des clubs de Pro A connaît une forte progression et redevient positif à **401 K€**, contre un résultat négatif de **-253 K€** la saison précédente. Après avoir stagné lors des deux exercices précédents, le résultat cumulé enregistre donc une progression importante de 163%.

Cette variation reflète insuffisamment des différences importantes d'un club à l'autre :

- ▶ Nancy présente de loin le résultat le plus bénéficiaire à 352 K€ suivi par Hyères-Toulon et Le Havre autour de 200 K€ et par Strasbourg à **170 K€**. Il faut noter le redressement du résultat de Hyères-Toulon qui présentait un résultat négatif de **-437 K€** au 30 juin 2011.
- ▶ 8 clubs affichent un résultat proche de l'équilibre.
- ▶ 2 clubs affichent des pertes élevées autour de 160 K€ : Pau Lacq Orthez et Dijon. Roanne suit avec une perte annoncée de **102 K€**.
- ▶ Cholet est le seul club qui présente une perte supérieure à **200 K€**.

Alors que les produits ont augmenté de 1%, les charges ont baissé d'autant, ce qui explique la hausse de 201% du résultat d'exploitation. Ce dernier reste cependant légèrement négatif à **-0,5 M€**. Le résultat exceptionnel diminue dans le même temps de 79% à **0,9 M€** (contre **1,6 M€** l'année précédente).

Le résultat financier cumulé des clubs de Pro A, s'améliore très légèrement et se rapproche encore de l'équilibre à **-61 K€**.

Situation nette au 30 juin 2012

La situation nette cumulée continue de s'améliorer, en hausse de 15% par rapport à la saison précédente (après une hausse de 30% lors du précédent exercice).

11 clubs sur 16 ont amélioré leur situation nette depuis la saison 2010-2011, ce qui montre que la structure financière de la Pro A tend à s'améliorer.

- ▶ Le Mans, SB et SLUC Nancy affichent une situation nette supérieure à **500 K€**, ce qui leur confère une véritable stabilité financière.
- ▶ 4 clubs sont en bonne santé financière et présentent des situations nettes comprises entre **200** et **500 K€** : Cholet Basket, l'ASVEL Lyon-Villeurbanne, Orléans Loiret Basket.
- ▶ 7 clubs ont des situations nettes positives mais inférieures à **200 K€**. Sans être en danger immédiat, ces clubs recouvrent des réalités très différentes et sont dans des positions financières encore assez fragiles.
- ▶ 3 clubs ont des situations nettes négatives : STB Le Havre, Hyères-Toulon VB et JDA Dijon. Alors que Le Havre et Hyères-Toulon réduisent le déficit de leurs situations nettes respectivement de 188% et de 22%, celle de Dijon devient déficitaire à la suite d'une baisse de **372 K€** (-102%).



Concernant la structuration juridique et capitalistique, les clubs sont pratiquement tous des sociétés (15 sur 16). Poitiers Basket est devenue une société et JSF Nanterre reste la seule Association parmi les clubs de Pro A. Ces derniers s'appuient sur des capitaux plus ou moins importants :

Structure juridique et capitaux des clubs de Pro A

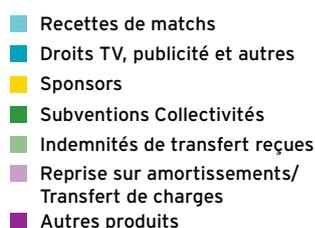
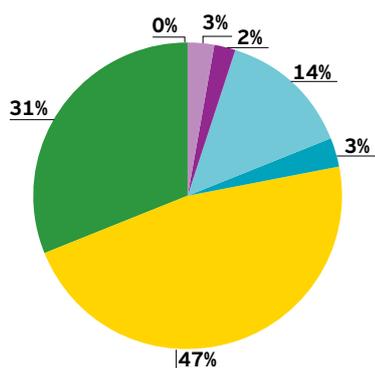
Clubs	Structure juridique	Montant du capital
Paris-Levallois	SASP	1 163
EB Pau-Lacq Orthez	SEML	821
ASVEL Lyon Villeurbanne	SASP + Assoc	771
Le Mans SB	SEMSL	505
SLUC Nancy	SASP	500
Elan Chalon	SEM	456
Orléans Loiret Basket	SEMSL	170
Poitiers Basket	SAOS	104
JDA Dijon	SASP	80
STB Le Havre	SASP	79
Hyères-Toulon VB	SAOS	75
Cholet Basket	SASP	46
BCM Gravelines Dunkerque	SAEMS	42
Chorale de Roanne	SAOS + Assoc	38
Strasbourg IG	SAEMSL	38
JSF Nanterre	Association Loi 1901	0

Néanmoins, ces chiffres démontrent la fragilité persistante du « business model » des clubs de Pro A. En effet, tant que les clubs n'auront pas réussi à démontrer sur le long terme qu'ils génèrent une exploitation profitable, et qu'ils ne parviendront pas à générer de nouvelles sources de revenus - ils ne pourront pas mettre en œuvre une véritable politique de développement.

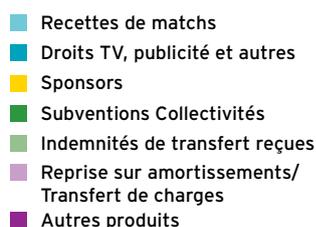
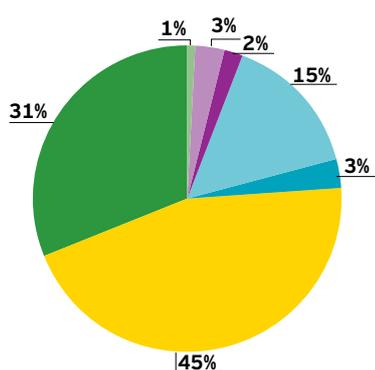
Analyse du résultat d'exploitation de la Pro A

Composition des produits d'exploitation de la Pro A

Répartition des produits d'exploitation de la Pro A Saison 2011-2012



Répartition des produits d'exploitation de la Pro A Saison 2010-2011



Sur l'ensemble de l'exercice 2011-2012, trois postes constituent les principales recettes d'exploitation pour les clubs de Pro A :

- ▶ Les concours des sponsors,
- ▶ Les financements publics grâce aux subventions attribuées par les collectivités locales (Villes, Communautés Urbaines, Régions et Départements),
- ▶ Les recettes des matchs.

Les sommes versées par les partenaires aux différents clubs de Pro A au titre du sponsoring représentent **47%** des recettes d'exploitation pour la saison 2011-2012, en hausse de 1,7 M€ pour un total de **31,6 M€**. Cette tendance à la hausse semble se confirmer après celle de 6% déjà enregistrée l'année précédente.

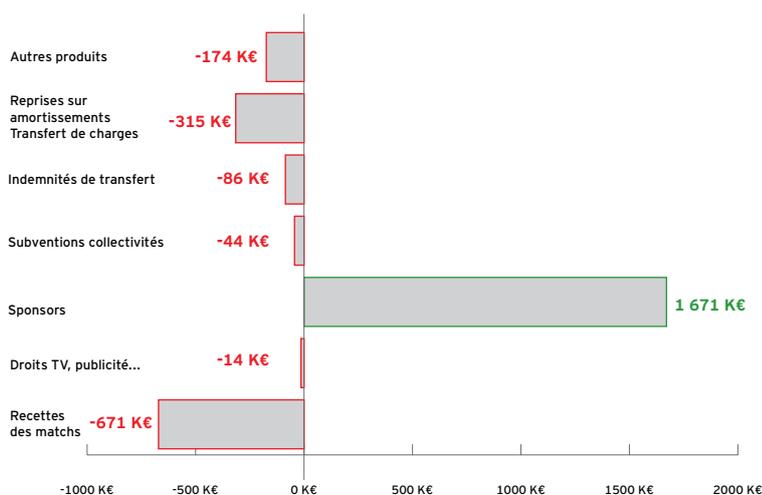
Les subventions d'exploitation se stabilisent à hauteur de **20,8 M€**, représentant **31%** du total des produits d'exploitation (comparable à l'année précédente).

La part des recettes des matchs dans les produits d'exploitation diminue très légèrement et retombe à **9,4 M€**. Elles ne représentent plus que **14%** des produits d'exploitation, malgré une affluence en légère hausse de 4%. Cette tendance s'explique notamment par la baisse des dépenses non liées aux places achetées : buvettes, boutiques, programmes et produits annexes.

La répartition des produits d'exploitation reste donc encore peu équilibrée, bien loin d'une homogénéité entre ces trois postes. L'impact de la construction de nouvelles Arénas ne se fait pas encore sentir sur le modèle économique du basket professionnel en France : cette évolution - nécessaire car permettant le développement et le rééquilibrage des recettes - reste néanmoins un véritable pari sur la capacité d'attraction du basket come « sport spectacle » de premier plan.

Evolution des produits d'exploitation de la Pro A

Evolution des recettes d'exploitation de la Pro A Saison 2011-2012 / Saison 2010-2011



Au 30 juin 2012, on enregistre une augmentation des produits d'exploitation de 1% à **4,2 M€** par club en moyenne.

Les situations sont cependant très variables par rapport à cette moyenne :

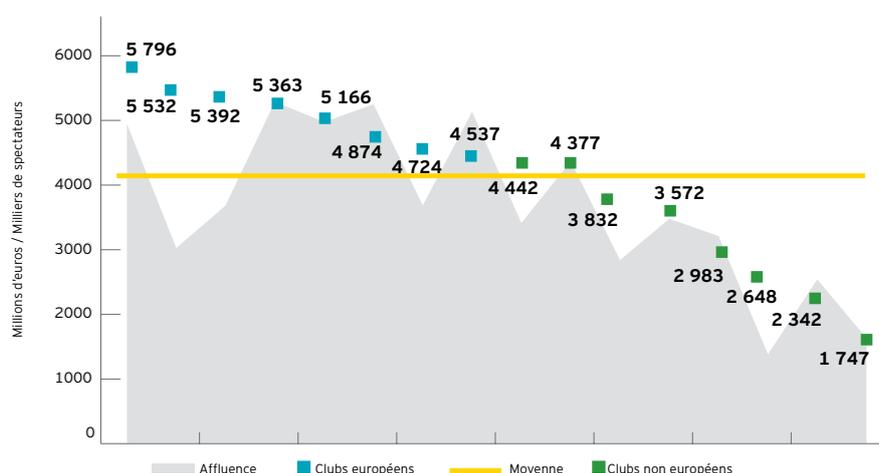
- ▶ 5 clubs disposent de ressources supérieures à 5 M€ : Le Mans SB (5,8 M€), BCM Gravelines-Dunkerque (5,5 M€), l'Elan Chalon et SLUC Nancy (5,4 M€) et Cholet Basket (5,2 M€).
- ▶ 5 clubs disposent de ressources entre 4 et 5 M€.
- ▶ 2 clubs se situent entre 3 et 4 M€ et 4 clubs disposent de moins de 3 M€ de budget de fonctionnement.

Le rapport entre le budget le plus élevé et le budget le moins élevé est de 3, contre 2 la saison précédente. La moyenne s'établit à **4,2 M€** et la médiane à **4,5 M€**. La médiane est plus forte que la moyenne du fait d'une forte

concentration de clubs autour des 5 M€ et de la présence de 4 clubs en retrait. Enfin, il faut noter que la plupart des clubs disposant d'un budget au-dessus de la moyenne sont des clubs qui ont participé à une coupe d'Europe durant la saison. Seuls 2 clubs non-européens ont des budgets supérieurs à la moyenne.

Les clubs de Pro B promus en Pro A pour la saison 2011-2012 (JDA Dijon et JSF Nanterre) ont vu leurs budgets augmenter de **0,5 M€** en moyenne. Cette moyenne cache une disparité : JSF Nanterre a augmenté son budget de 27% alors que JDA Dijon a appliqué une hausse de seulement 11%. Cela s'explique par le fait que la JDA Dijon disposait déjà d'un budget supérieur à **3 M€** en Pro B, ce qui en faisait le plus important de la Division, alors que JSF Nanterre, qui disposait du 7^e budget de Pro B, a augmenté son budget de 0,7 M€ pour se positionner dans la moyenne.

Répartition des budgets des clubs par rapport à la moyenne en M€ et affluence moyenne par match



Évolution des recettes de matchs et des autres recettes (buvettes et boutiques)

Les recettes de matchs ont diminué de 7% sur la saison 2011-2012 à **9,4 M€**, pendant que l'affluence augmentait de 4%.

La baisse des recettes de matchs traduit plus des situations particulières qu'une tendance générale :

- ▶ La descente en Pro B de Limoges, qui dispose d'un public important,
- ▶ Les mauvais résultats sportifs de Cholet - qui ont entraîné une baisse de ses recettes,
- ▶ La remontée en Pro A de Dijon, qui génère très peu de résultats à partir de sa billetterie (préférant axer ses efforts sur le sponsoring),
- ▶ L'arrivée en Pro A de la JSF Nanterre qui a de faibles recettes de billetterie.

Dans une perspective à moyen terme, la construction d'Arenas devrait permettre aux clubs de Pro A d'augmenter significativement la part de leurs revenus issus de la billetterie, qui n'est que de 14% pour le moment, trop peu pour constituer un relai de croissance et permettre par rebond

de soutenir l'effort engagé par tous les clubs sur les recettes de sponsoring et de « Club affaires ».

Les droits de retransmission et les contrats signés pour 3 ans entre la LNB et Sport +, qui s'élèvent à **2,3 M€**, restent inchangés par rapport à l'année précédente.

La participation des joueurs NBA au début du championnat (pour cause de lock-out) a dopé les affluences. 14 clubs sur 16 ont vu leurs affluences augmenter. L'affluence moyenne a ainsi augmenté de 137 spectateurs par match, malgré la descente en Pro B de Limoges, club très suivi avec en moyenne 4700 spectateurs par match.

Les clubs de l'Hyères-Toulon VB et du JSF Nanterre sont décrochés en termes d'affluence à moins de 2000 spectateurs par match en moyenne, malgré des salles dotées d'une capacité d'accueil supérieure. Le taux de remplissage moyen de la Pro A est proche de 82%.

Par ailleurs, il peut arriver que des billets vendus aux collectivités - donc payés et intégrés aux recettes - ne soient pas utilisés, ce qui fait baisser le taux de fréquentation.

PRO A - Affluence Saison Régulière 2011/2012				PRO A - Affluence Saison Régulière 2010/2011			
Clubs	Nombre de matchs	Affluence	Moyenne spectateurs	Clubs	Nombre de matchs	Affluence	Moyenne spectateurs
SLUC Nancy	15	79 245	5 283	EB Pau-Lacq Orthez	15	77 715	5 181
EB Pau-Lacq Orthez	15	78 660	5 244	SLUC Nancy	15	75 000	5 000
ASVEL Lyon Villeurbanne	15	76 920	5 128	ASVEL Lyon Villeurbanne	15	73 200	4 880
Cholet Basket	15	74 580	4 972	Limoges CSP	15	70 500	4 700
Le Mans SB	15	74 085	4 939	Cholet Basket	15	69 390	4 626
Strasbourg IG	15	65 460	4 364	Le Mans SB	15	64 185	4 279
Chorale de Roanne	15	55 245	3 683	Strasbourg IG	15	61 500	4 100
Elan Chalon	15	55 185	3 679	Elan Chalon	15	55 500	3 700
JDA Dijon	15	52 125	3 475	Orléans Loiret Basket	15	48 765	3 251
Orléans Loiret Basket	15	51 120	3 408	BCM Gravelines Dunkerque	15	48 000	3 200
Poitiers Basket	15	48 090	3 206	Chorale de Roanne	15	43 500	2 900
BCM Gravelines Dunkerque	15	45 315	3 021	Hyères-Toulon VB	15	39 990	2 666
Paris Levallois	15	42 510	2 834	Paris Levallois	15	33 000	2 200
STB Le Havre	15	38 025	2 535	STB Le Havre	15	27 000	1 800
Hyères-Toulon VB	15	24 405	1 627	Poitiers Basket	15	34 500	2 300
JSF Nanterre	15	20 655	1 377	JA Vichy	15	27 000	1 800
Cumul	240	881 625	3 673	Cumul	240	848 745	3 536

Évolution des subventions des collectivités

Les subventions des collectivités se stabilisent par rapport à la saison 2010-2011 et restent à **20,8 M€**.

Les clubs de Pro A ont des engagements pluriannuels avec les collectivités, ce qui leur assure une visibilité certaine sur leurs recettes.

La tendance observée l'année précédente se confirme avec l'augmentation de la part des villes et communautés urbaines dans le total des subventions publiques allouées (79%) à **16,2 M€**, en augmentation de **0,3 M€** par rapport à la saison précédente. Loin derrière suivent les Conseils Généraux (**2,9 M€** - montant stable) et pour une plus faible part, les Conseils Régionaux (**1,6 M€**, en baisse de 20%) et d'autres organismes (**30 K€**).

Cette tendance reflète malheureusement les contraintes budgétaires auxquelles sont soumis les Départements et les Régions dans leur ensemble - contraintes qui vont aller en s'accroissant. Les moyens des Villes et Communautés urbaines étant contraints, du fait de la faible implantation du basket professionnel dans les grandes métropoles, la nécessité de trouver de nouveaux relais de croissance demeure prioritaire.

Évolution du sponsoring

Les produits de sponsoring, versés par les partenaires des clubs, ont encore augmenté de 5% cette saison à **31,5 M€**, après avoir augmenté de 6% sur la saison 2010-2011. Cela représente **2 M€** par club de Pro A en moyenne.

Les bons résultats constatés sur le poste sponsoring attestent du travail de fond - et de la stratégie efficace - engagés par les clubs, qui ont complété le concept traditionnel de sponsoring limité à l'affichage ou au maillot, vers un sponsoring « club affaires » organisé autour des matchs - et particulièrement bien adapté au tissu économique des villes où sont implantés les clubs.

Évolution de la répartition des subventions

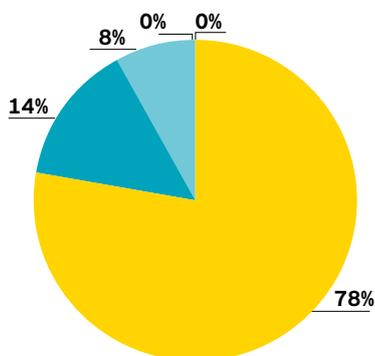
En proportion de leurs ressources, les deux clubs les plus subventionnés de Pro A sont Paris-Levallois et Hyères-Toulon VB, avec respectivement 59% et 49% de leurs recettes issues des subventions publiques, suivis de la JSF Nanterre (43%) et du Poitiers Basket (42%).

Les clubs les moins subventionnés, relativement à leurs recettes, sont la Chorale Roanne, et la JDA Dijon. Ces deux clubs sont financés à moins de 20% par les fonds publics (17%).

En valeur absolue, Paris-Levallois est largement en tête avec 2,3 M€ de subventions, devant Gravelines à 1,8 M€.

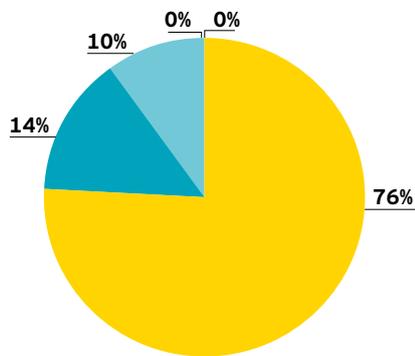
7 clubs reçoivent entre 1,2 et 1,7M€ de subventions. 4 clubs (JDA Dijon, Hyères-Toulon VB, STB Le Havre et Chorale de Roanne) ferment la marche avec moins de 1 M€ de subventions.

Nature des subventions des Collectivités Publiques Pro A Saison 2011-2012



- Ville, Communauté Urbaine, Office Municipal, Agglomération
- Conseil Général
- Conseil Régional
- Jeunesse et Sport
- Autres

Nature des subventions des Collectivités Publiques Pro A Saison 2010-2011



- Ville, Communauté Urbaine, Office Municipal, Agglomération
- Conseil Général
- Conseil Régional
- Jeunesse et Sport
- Autres

Droits télévisés

Les droits télévisés varient fortement selon que le club est engagé ou non en Coupe d'Europe.

- ▶ Tous les clubs disposent d'une base de revenus annuels de **80 K€** au titre de la couverture de Sport +, et perçoivent en moyenne **80,4 K€** hors coupe d'Europe.
- ▶ Les clubs qui jouent le tour principal de l'Euroleague perçoivent des droits télévisés très élevés. SLUC Nancy, seul club dans cette situation pour la saison 2011-2012 a ainsi touché plus de **780 K€** de droits TV. L'Elan Chalon, assuré de jouer le tour préliminaire l'année prochaine, a budgété **530 K€** de tels droits.

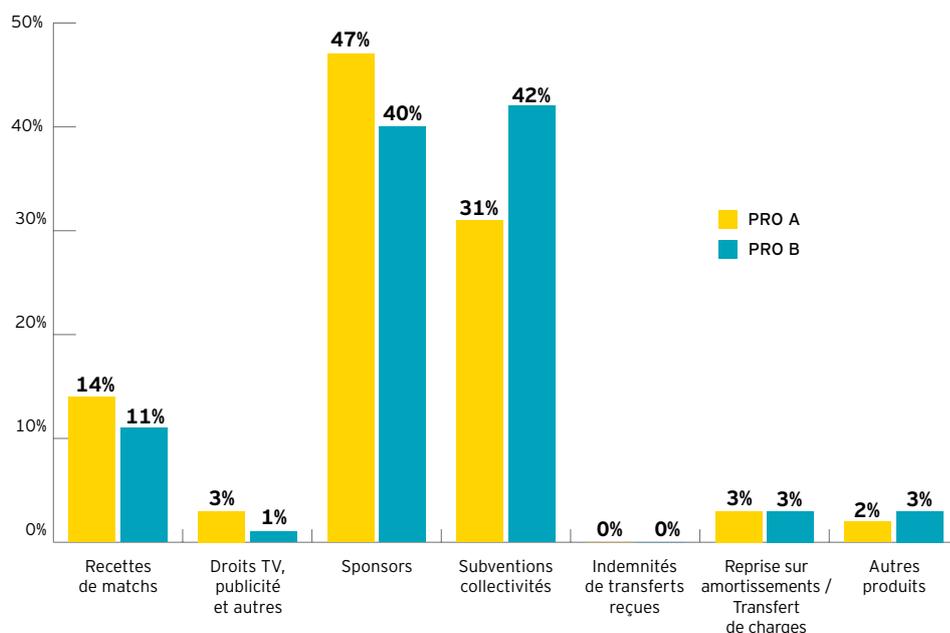
- ▶ Les clubs qui jouent l'EuroCoupe et l'EuroChallenge bénéficient d'une légère hausse de leurs droits TV à **121 K€**, qui ne permettent pas toujours de couvrir les charges supplémentaires engagées pour ces compétitions (organisation des matches, transports, primes, ...).

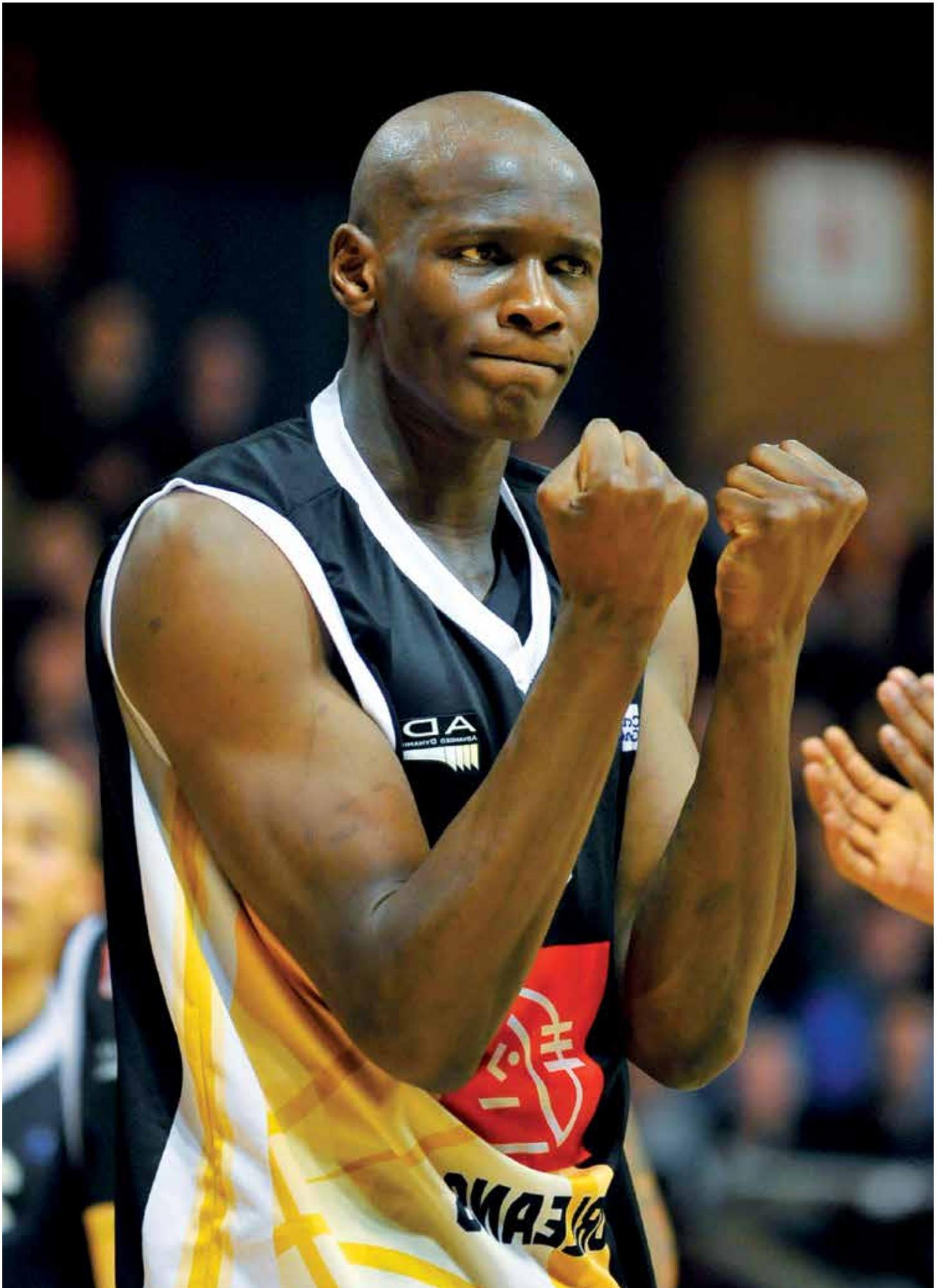
Autres produits

Le niveau des indemnités de transferts reçues par les clubs de Pro A est de **259 K€** pour la saison 2011-2012.

Le montant cumulé des autres produits est en légère baisse de 13% à **1,3 M€** contre **1,5 M€** l'année précédente.

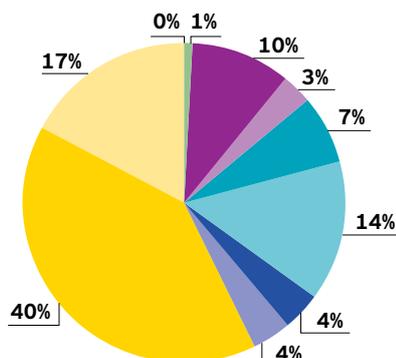
Origine des ressources pour les clubs de Pro A et de Pro B





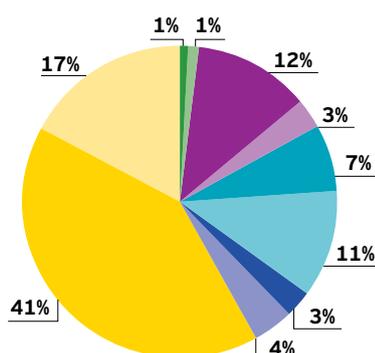
Composition des charges d'exploitation de la Pro A

Répartition des charges d'exploitation de la Pro A Saison 2011-2012



- Frais de fonctionnement du club
- Frais de déplacement
- Autres frais généraux
- Frais d'activité sportive
- Fonctionnement du centre de formation
- Impôts et taxes
- Rémunérations du personnel
- Charges sociales
- Autres charges
- Dotations amortissements & provisions

Répartition des charges d'exploitation de la Pro A Saison 2010-2011



- Frais de fonctionnement du club
- Frais de déplacement
- Autres frais généraux
- Frais d'activité sportive
- Fonctionnement du centre de formation
- Impôts et taxes
- Rémunérations du personnel
- Charges sociales
- Autres charges
- Dotations amortissements & provisions

Deux postes représentent les principales dépenses d'exploitation des clubs sportifs :

- ▶ les charges de personnel,
- ▶ les frais de fonctionnement des clubs.

Les charges du personnel, composées des rémunérations et des charges sociales, représentent à elles seules 57% des charges d'exploitation des clubs de Pro A, soit **38,5 M€**. Elles sont en baisse de 2% par rapport à la précédente saison, soit une diminution de 0,9 M€.

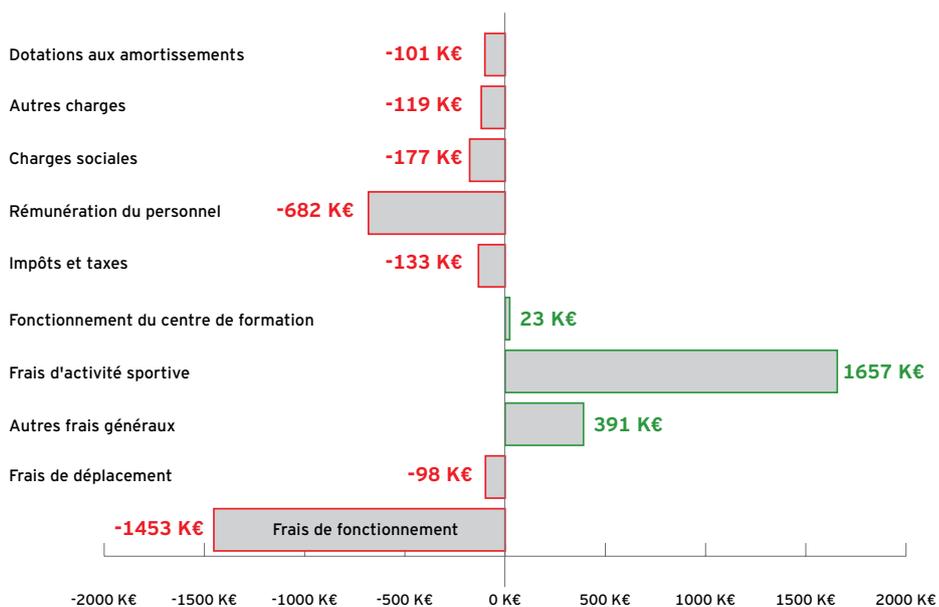
La composition des charges est globalement stable d'une saison sur l'autre et homogène d'un club à l'autre.

La part dévolue au fonctionnement des centres de formation (sans compter les salaires des entraîneurs et des stagiaires) reste stable à **2,4 M€**. La progression est très faible par rapport à l'année précédente (1 point). Cependant, les charges afférentes au fonctionnement des centres de formation représentent désormais 4% des dépenses globales moyennes des clubs.

Les frais de fonctionnement des clubs sont en nette baisse de 22% pour un total cumulé de **6,6 M€**. Au contraire, les frais d'activité sportive et les autres frais généraux augmentent respectivement de 18% et de 8%.

Evolution des charges d'exploitation de la Pro A

Evolution des dépenses d'exploitation de la Pro A Saison 2011-2012 / Saison 2010-2011



Les charges d'exploitation cumulées des clubs de Pro A sont en diminution de 0,7 M€ (-1%) à 67,5 M€.

Les dépenses d'exploitation moyennes d'un club de Pro A sont de 4,2 M€, stables par rapport à la saison précédente.



Évolution des charges de personnel

Les charges de personnel ont diminué de 2% par rapport à la saison précédente avec des écarts très importants entre les clubs, comme le montrent les tableaux ci-après.

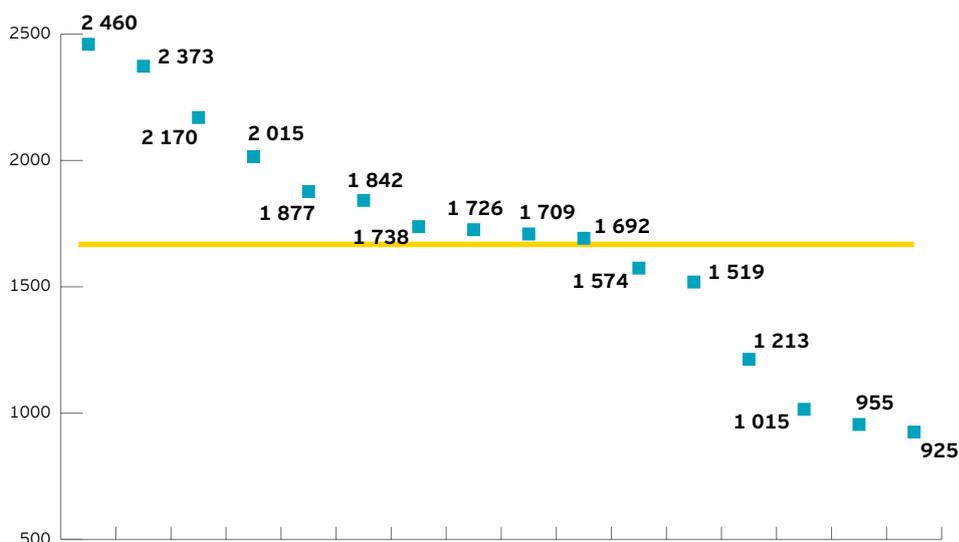
BCM Gravelines Dunkerque dispose de la plus forte masse salariale joueurs et entraîneurs à 1,8 M€. 3 clubs suivent avec des masses salariales qui dépassent les 1,7 M€.

9 clubs ont des masses salariales joueurs et entraîneurs entre 1 M€ et 1,7 M€. 3 clubs sont au-dessous de la barre des 1 M€. Hyères-Toulon VB, avant-dernier l'année précédente, présente le plus petit budget sur 2011-2012. Le rapport entre le plus gros et le plus petit budget est de 3,1 en hausse de 0,6 point par rapport à la saison précédente.

Classement des masses salariales (en K€) sur la saison 2011-2012

Clubs	Joueurs et entraîneurs			Staff Administratif		
	Masse salariale	Charges sociales	Taux (%)	Masse salariale	Charges sociales	Taux (%)
BCM Gravelines Dunkerque	1 829	806	44%	429	187	44%
Le Mans SB	1 774	759	43%	563	242	43%
Cholet Basket	1 752	721	41%	402	166	41%
Elan Chalon	1 721	780	45%	300	138	46%
Chorale de Roanne	1 694	655	39%	365	152	42%
Orléans Loiret Basket	1 652	628	38%	238	87	37%
SLUC Nancy	1 519	598	39%	120	47	39%
EB Pau-Lacq Orthez	1 401	567	40%	382	154	40%
ASVEL Lyon Villeurbanne	1 364	554	41%	774	267	34%
Paris-Levallois	1 339	570	43%	393	167	42%
JDA Dijon	1 278	584	46%	327	137	42%
Strasbourg IG	1 204	525	44%	434	179	41%
Poitiers Basket	1 105	497	45%	154	69	45%
JSF Nanterre	958	435	45%	209	77	37%
STB Le Havre	706	339	48%	41	11	27%
Hyères-Toulon VB	597	274	46%	73	31	42%
Total	21 893	9 292		5 204	2 111	
Moyenne	1 368	581	43 %	325	132	40 %
Médiane	1 383	577		346	145	

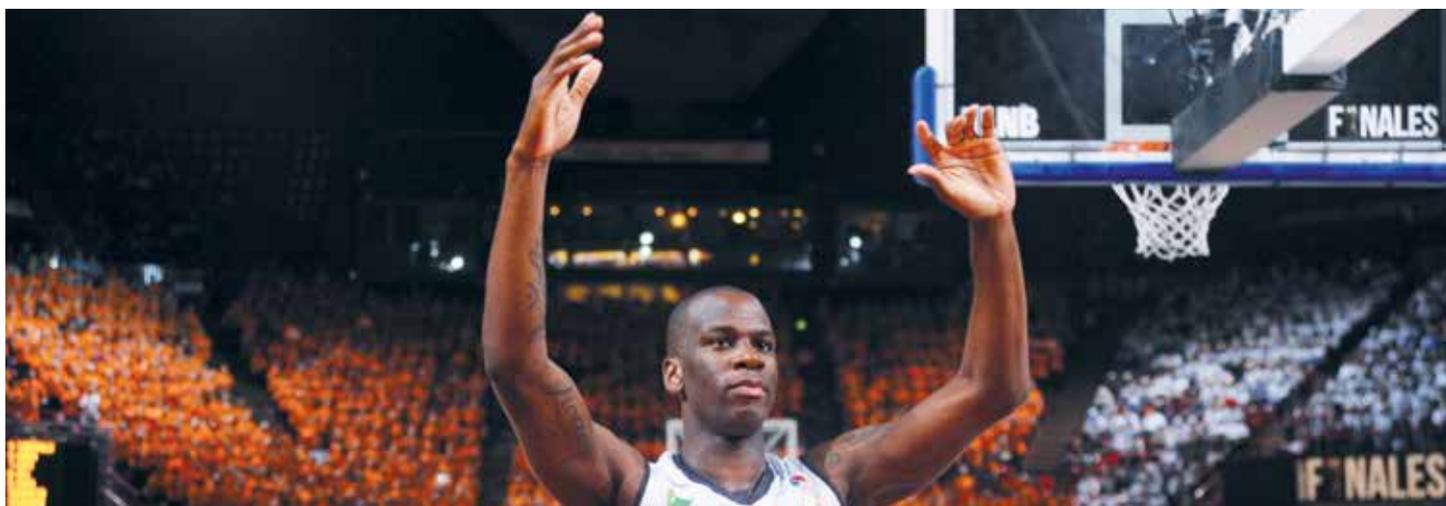
Répartition de la masse salariale totale des clubs de Pro A sur la saison 2011-2012



Evolution des frais de fonctionnement

Le cumul des frais de fonctionnement des clubs (somme des frais de fonctionnement des clubs, des frais de déplacement, des autres frais généraux, des frais d'activités sportives et des autres charges) a connu une faible hausse de l'ordre de 2% par rapport à la saison précédente et atteignent **23,5 M€**.

Cette hausse cache des écarts notables entre ces différents frais. Ainsi les frais de fonctionnement de clubs (-22%), les frais de déplacement (-4%) et les autres charges (-2%) sont en baisse alors que les autres frais généraux (+8%) et les frais d'activités sportives (+18%) sont en hausse. Les frais de fonctionnement du centre de formation sont quant à eux stables à **2,4 M€**.



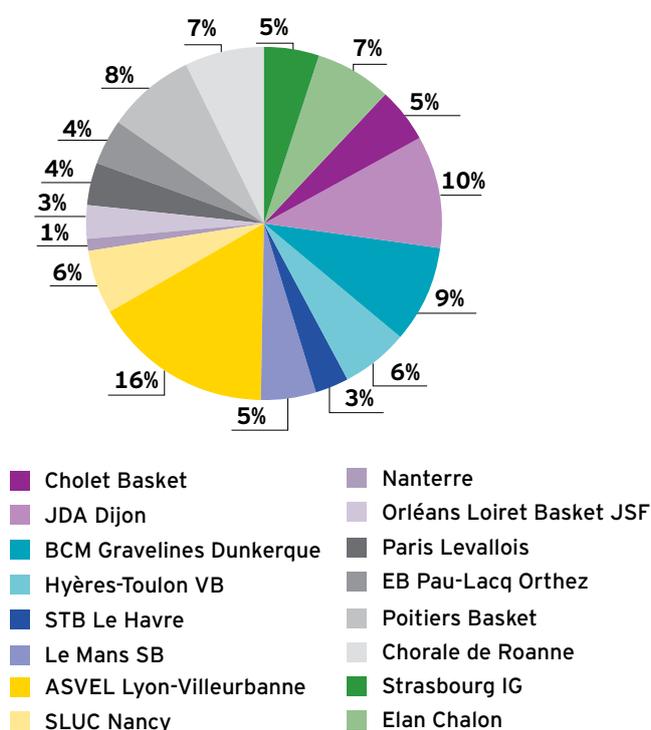
Analyse des résultats financiers de la Pro A

Résultat financier

Les clubs de Pro A enregistrent une perte financière de **-61 K€** sur la saison 2011-2012, contre -77 K€ sur la saison 2010-2011, soit une hausse de 26%. La situation se rapproche de l'équilibre.

Il existe des divergences assez nettes entre les clubs : 1 seul club accuse un résultat inférieur à -30 K€, 7 autres clubs ont aussi des résultats négatifs qui s'échelonnent entre -16 K€ et -1 K€. Enfin, les 8 autres clubs ont des résultats compris entre 0 et 12 K€.

Répartition de la dette totale des clubs de Pro A



Analyse de l'endettement de la Pro A

L'endettement total des clubs de Pro A augmente de 3,3 M€ soit 18% par rapport à la saison précédente, qui avait vu une baisse de 15%. Sur les deux saisons, la dette passe de 17,3 M€ à **18,4 M€**, soit une hausse de 6%. Cette augmentation s'analyse de la façon suivante :

- ▶ L'endettement moyen des clubs redevient supérieur à **1 M€**, chiffre en légère augmentation par rapport au 30 juin 2011.
- ▶ L'ASVEL est de loin le club le plus endetté avec une dette proche de 3 M€. Le club de JDA Dijon qui est remonté en Pro A suit avec une dette de 1,9 M€, en forte diminution de 43% cependant.

Le niveau des dettes échues impayées est resté stable à **2,1 M€**, pour l'essentiel imputables à Hyères-Toulon VB et à JDA Dijon qui représentent plus de 4/5e de la dette impayée totale de la Pro A. Ces données doivent toutefois être analysées avec prudence, car les retards de paiements peuvent simplement correspondre à des décalages de trésorerie, même si cela fait plusieurs saisons qu'Hyères-Toulon VB est en difficulté.

Les chiffres démontrent néanmoins que, même si globalement la situation financière reste stable et satisfaisante, la trésorerie des clubs, dont les financements émanent surtout des collectivités et des sponsors, devient très tendue.





**Comptes annuels
cumulés
de la Pro B
au 30 juin 2012**



Compte de résultat cumulé de la Pro B au 30 juin 2012

Pro B - Saison 2011/2012 (en milliers d'euros)	Réalisé 30 juin 2012	Réalisé 30 juin 2011	Evolution globale		Poids relatif 2012	Poids relatif 2011
Produits d'exploitation						
Recettes de matchs	3 563	2 130	1 434	40%	11%	7%
Droits TV, publicité et autres	420	473	(53)	-13%	1%	2%
Sponsors	12 745	12 258	487	4%	40%	40%
Subventions Collectivités	13 435	14 404	(969)	-7%	42%	47%
Indemnités de transfert reçues	14	0	14	100%	0%	0%
Reprise sur amortissements / Transfert de charges	843	683	160	19%	3%	2%
Autres produits	1 040	860	180	17%	3%	3%
Total produits d'exploitation	32 060	30 807	1 253	4 %	100 %	100 %
Charges d'exploitation						
Frais de fonctionnement du club	2 896	2 257	639	22%	9%	7%
Frais de déplacement	1 471	1 538	(67)	-5%	5%	5%
Autres frais généraux	2 136	2 254	(118)	-6%	7%	7%
Frais d'activité sportive	5 129	4 951	178	3%	16%	16%
Fonctionnement du centre de formation	751	378	373	50%	2%	1%
Impôts et taxes	1 050	826	224	21%	3%	3%
Rémunérations du personnel	12 891	12 020	871	7%	40%	40%
Charges sociales	5 581	5 266	315	6%	17%	17%
Autres charges	255	609	(354)	-139%	1%	2%
Dotations amortissements et provisions	308	313	(5)	-2%	1%	1%
Total charges d'exploitation	32 468	30 412	2 056	6 %	100 %	100 %
Résultat d'exploitation	(408)	396	(804)	-197 %		
Résultat financier	(64)	(88)	24	38 %		
Résultat exceptionnel	127	(230)	357	281 %		
Impôts sur les bénéfices	(60)	(38)	(22)	-37 %		
Intéressement	0	0	0			
Bénéfice ou perte	(405)	40	(445)	-110 %		
Situation nette	760	- 213	(884)	-1668%		
Total des dettes	7 478	9 830	(2 352)	-31%		
Dettes échues non payées	509	2 757	(2 248)	-442%		

Analyse du résultat et de la situation nette de la Pro B

Résultat au 30 juin 2012

Au 30 juin 2012, le résultat cumulé des clubs de Pro B est en déficit de **-0,4 M€**, en recul de 0,4 M€ (soit une baisse de -110%) par rapport au résultat (à l'équilibre) de l'année 2010-2011. Après deux années bénéficiaires consécutives, le résultat au 30 juin 2012 redevient donc déficitaire.

Ce recul s'explique principalement par une baisse significative du résultat d'exploitation de 0,8 M€ en cumulé.

Pour la saison 2011-2012, 9 clubs de Pro B sur 18 affichent des résultats d'exploitation négatifs contre seulement 5 la saison précédente malgré une hausse des produits de 4% sur l'ensemble de la Pro B. Ce résultat tend à montrer que les clubs ont connu des difficultés à respecter leurs engagements de rigueur dans un contexte économique difficile.

Situation nette au 30 juin 2012

Ces résultats ainsi que les changements de périmètre (descente du Limoges CSP, dont la situation nette est très largement positive) ont impacté la situation nette qui se redresse de 1 M€ pour atteindre 0,75 M€ :

- ▶ Le Limoges CSP a une situation supérieure à 650 K€.
- ▶ Le club d'ESSM Le Portel a une situation nette supérieure à 210 K€.
- ▶ 5 clubs ont des situations nettes comprises entre 100K€ et 201K€ : Boulazac BD, JL Bourg, Aix-Maurienne SB, ALM Evreux et CCRB.
- ▶ 4 clubs ont des situations positives, mais inférieures à 100 K€.
- ▶ 4 clubs (contre 5 la saison précédente) ont des situations nettes négatives, dont l'Olympique Antibes, en situation très préoccupante à -872 K€ et ASC Denain Voltaire PH à -251 K€.
- ▶ En résumé, 9 clubs sur 18 ont amélioré leur situation nette au cours de la saison 2011-2012.



En termes de structuration juridique et capitalistique, les clubs de Pro B évoluent peu à peu vers des formes sociétales plutôt qu'associatives : plus de la moitié est en structure de société, plutôt qu'en association.

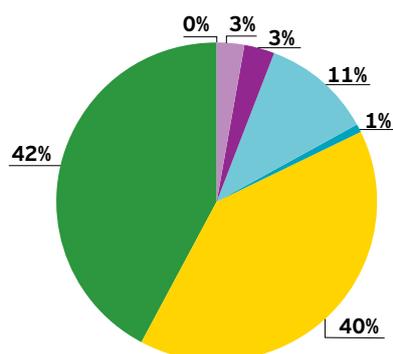
Club	Structure juridique	Montant du capital
Limoges CSP	SASP	354
Olympique Antibes JLP	Assoc + Groupement sportif	223
ESSM Le Portel	SASP	215
JL Bourg	SASP	174
ALM Evreux	SEMS	160
SPO Rouen	SASP	150
Boulazac BD	SASP	158
JSA Bordeaux	SAOS	128
Aix-Maurienne SB	SASP	125
UJAP Quimper 29	SASP	76
JA Vichy	SASP	67
Lille MBC	SASP	50
Union CCRB	Association Loi 1901	2
SOM Boulogne	Association Loi 1901	0
ASC Denain Voltaire PH	Association Loi 1901	0
Fos OPB	Association Loi 1901	0
Hermine Nantes Atlantique	Association Loi 1901	0
Saint-Vallier BD	Association Loi 1901	0



Analyse du résultat d'exploitation de la Pro B

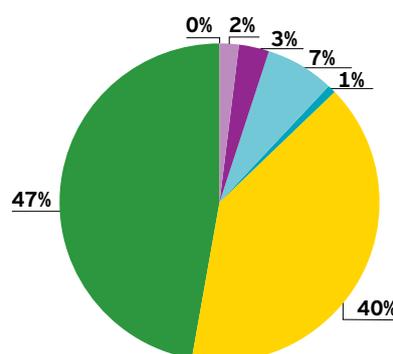
Composition des produits d'exploitation de la Pro B

Répartition des produits d'exploitation de la Pro B Saison 2011-2012



- Recettes des matchs
- Droits TV, publicité et autres
- Sponsors
- Subventions Collectivités
- Indemnités de transfert reçues
- Reprise sur amortissements / Transfert de charges
- Autres produits

Répartition des produits d'exploitation de la Pro B Saison 2010-2011



- Recettes des matchs
- Droits TV, publicité et autres
- Sponsors
- Subventions Collectivités
- Indemnités de transfert reçues
- Reprise sur amortissements / Transfert de charges
- Autres produits

Comme en Pro A, deux postes de recettes sont les principales rentrées d'exploitation des clubs de la Pro B :

- ▶ Les subventions accordées par les collectivités (Villes, Communautés Urbaines, Régions et Départements),
- ▶ Les apports des différents sponsors.

Cependant, les subventions versées par les collectivités correspondent à 42% des recettes d'exploitation des clubs de Pro B en baisse de 5 points, devant les recettes du sponsoring qui représentent cette année 40% des produits d'exploitation. La part des subventions dans le produit des clubs est 9 points plus importante en Pro B qu'en Pro A.

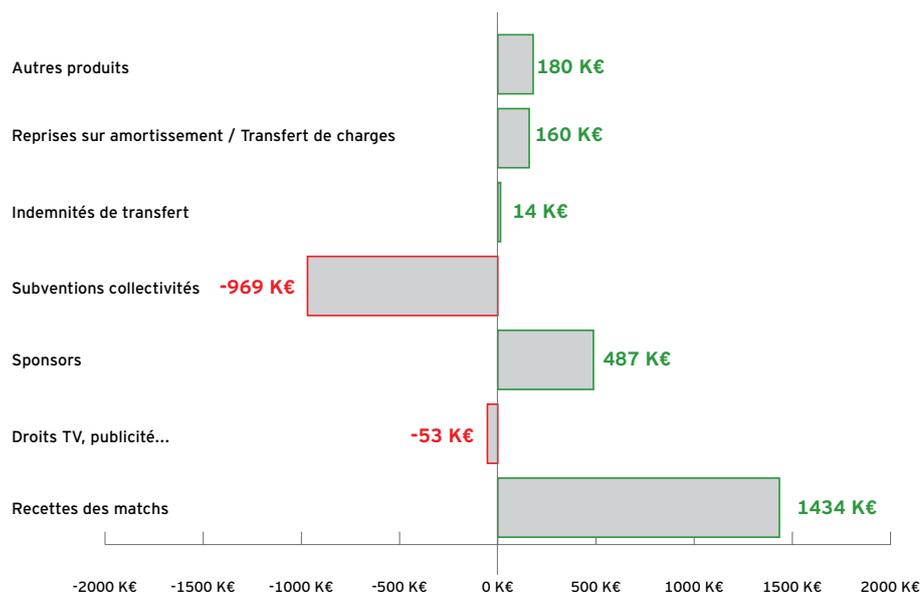
Les recettes de sponsors sont stables et conservent leur importance à 40% du poids relatif dans les produits d'exploitation des clubs de Pro B. Ainsi, les deux postes de subventions et sponsors comptent pour 82% de ces produits, ce qui révèle une situation particulièrement tendue des financements des clubs qui demeurent dépendants de facteurs extérieurs.

Il est à noter la forte hausse de 40% des recettes de matchs à **3,6 M€**, notamment due à l'arrivée du CSP Limoges en Pro B. Ce club réalise chaque année des affluences notables, nettement supérieures à la moyenne de Pro B.

Les autres produits d'exploitation sont restés très stables par rapport à la saison précédente et représentent seulement 7% du total des produits cumulés de Pro B.

Evolution des produits d'exploitation de la Pro B

Evolution des recettes d'exploitation de la Pro B Saison 2011-2012 / Saison 2010-2011



Le budget moyen d'un club de Pro B pour la saison écoulée s'élève à **1,8 M€**, en très faible hausse par rapport à la saison précédente.

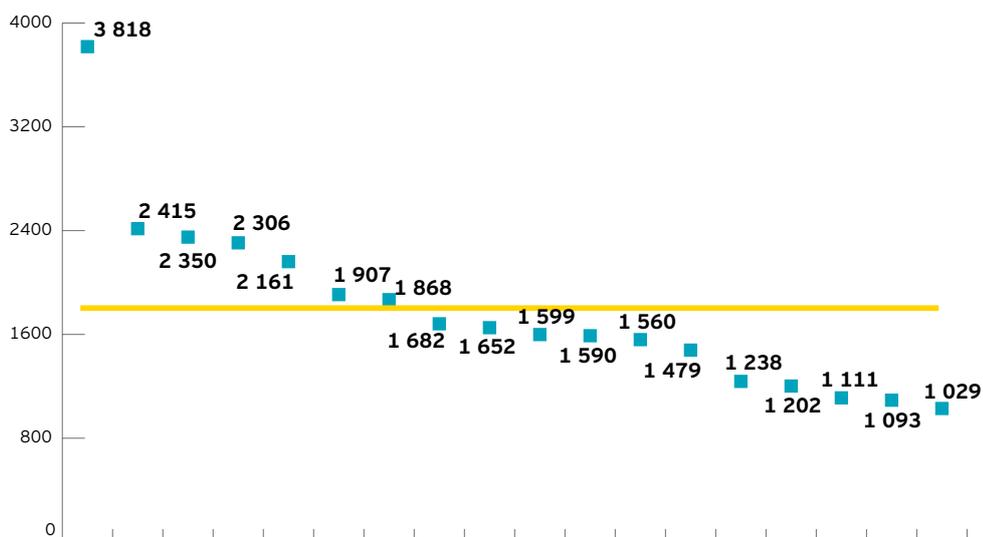
- ▶ Le Limoges CSP se détache très largement avec un budget proche des 4 M€.
- ▶ 4 clubs (Union CCRB, Boulazac BD, SPO Rouen et JL Bourg) disposent de budgets compris entre 2 et 2,5 M€.
- ▶ 7 clubs disposent de budgets compris entre 1,5 et 2 M€.
- ▶ 6 clubs disposent de budgets compris entre 1 et 1,5 M€.

Le rapport entre le budget le plus élevé et le budget le moins élevé est de 3,7 (3,4 la saison précédente), notamment du fait du Limoges CSP qui a conservé un budget très important, largement supérieur à ceux des autres clubs de la Division.

Le rapport entre le budget moyen de Pro A et le budget moyen de Pro B est stable à 2,4.

Hyères-Toulon, dernier budget de Pro A (encadré) serait le 8^e budget de Pro B. Limoges, premier budget de Pro B serait tout de même 12^e budget sur 16 de Pro A.

Répartition des budgets des clubs de Pro B par rapport à la moyenne



Sur la saison 2011-2012, les produits d'exploitation des clubs de Pro B ont connu une hausse de 1,3 M€ (+4%) et représentent en cumulé **32,1 M€**.

Cette hausse s'explique principalement par la forte hausse des recettes de matchs (+40%), qui suffit à compenser la baisse de 4% du total cumulé des subventions des collectivités.

Les clubs de Pro A relégués en Pro B pour la saison 2011-2012 (Limoges CSP et JA Vichy) ont vu leurs budgets baisser de plus de 20% en moyenne, mais cela masque une grande disparité entre les clubs : Vichy était l'un des plus petits budgets de Pro A et l'a baissé de 26% soit **660 K€** à son arrivée en Pro B, alors que Limoges disposait du budget médian et l'a baissé seulement de 15% pour un montant similaire de **650 K€**. Tous deux restent bien au dessus de la moyenne de la Pro B.

Évolution des recettes des matchs et des autres recettes (buvette et boutique)

Les recettes de matchs sont en forte hausse avec une moyenne de 0,2 M€ par club contre 0,12 M€ l'année précédente, soit trois fois moins qu'en Pro A.

L'affluence est stable autour de 70 000 spectateurs en moyenne sur la saison.

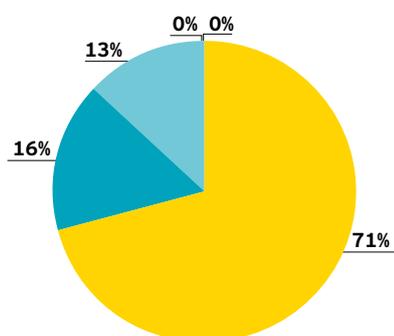
Les montées en Pro A de JDA Dijon (plus grosse affluence de Pro B la saison dernière) et de JSF Nanterre ont donc été compensées par la descente de Limoges CSP et de JA Vichy qui disposent aussi de grandes salles.

PRO B - Affluence Saison Régulière 2011/2012				PRO B - Affluence Saison Régulière 2010/2011			
Clubs	Nombre de matchs	Affluence	Moyenne spectateurs	Clubs	Nombre de matchs	Affluence	Moyenne spectateurs
Limoges CSP	17	79 305	4 665	JDA Dijon	17	53 340	3 138
Boulazac BD	17	55 505	3 265	Boulazac BD	17	44 471	2 616
ALM Evreux	17	39 661	2 333	ALM Evreux	17	40 310	2 371
JL Bourg	17	34 646	2 038	JL Bourg	17	33 565	1 974
CCRB	17	31 059	1 827	ESSM Le Portel	17	28 964	1 704
ESSM Le Portel	17	29 138	1 714	Union CCRB	17	24 257	1 429
JA Vichy	17	28 356	1 668	Stade Clermontois Basket	17	27 701	1 629
Aix Maurienne SB	17	26 843	1 579	Hermine Nantes Atlantique	17	26 592	1 564
UJAP Quimper 29	17	26 418	1 554	Aix-Maurienne SB	17	24 009	1 412
Hermine Nantes Atlantique	17	26 248	1 544	SOM Boulogne	17	21 975	1 293
Lille MBC	17	24 327	1 431	UJAP Quimper 29	17	27 075	1 593
JSA Bordeaux	17	23 902	1 406	Lille MBC	17	22 236	1 308
Saint-Vallier BD	17	22 933	1 349	JSF Nanterre	17	19 934	1 173
SOM Boulogne	17	21 726	1 278	Saint-Vallier BD	17	18 496	1 147
ASC Denain Voltaire PH	17	21 046	1 238	SPO Rouen	17	18 813	1 107
SPO Rouen	17	18 615	1 095	Olympique Antibes JLP	17	17 129	1 008
Olympique Antibes JLP	17	17 476	1 028	Fos OPB	17	10 104	594
Fos OPB	17	12 359	727	Etoile Charleville-Mézières	17	10 034	590
Cumul	306	539 563	1 763	Cumul	306	469 005	1 536

Évolution des subventions

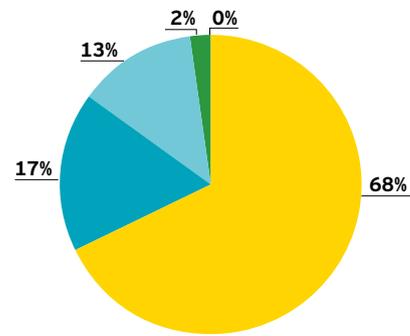
Le montant des subventions d'exploitation a diminué de 7% par rapport à la précédente saison, compensant la hausse de 6% enregistrée à l'époque.

Nature des subventions des Collectivités Publiques Pro B Saison 2011-2012



- Ville, Communauté Urbaine, Office Municipal, Agglomération
- Conseil Général
- Conseil Régional
- Jeunesse et Sport
- Autres

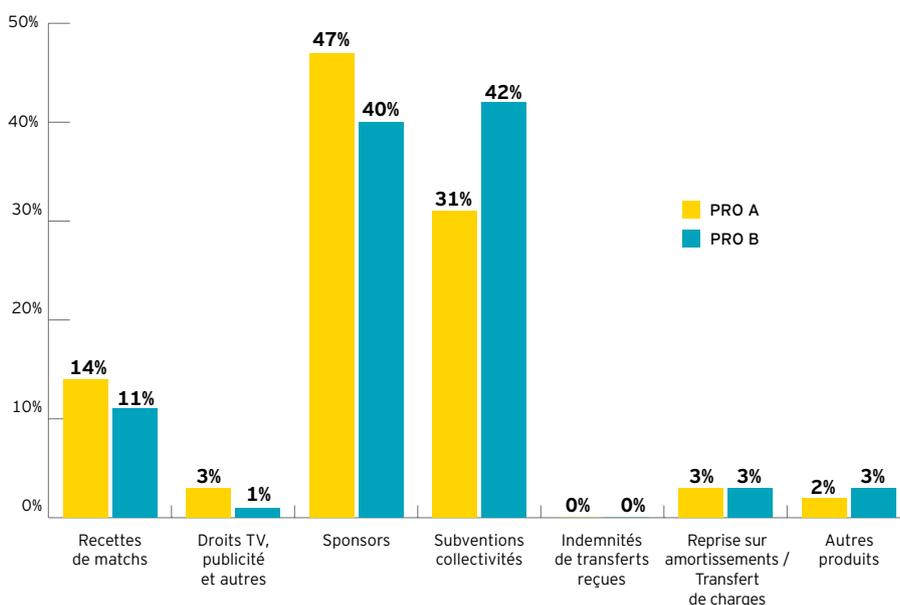
Nature des subventions des Collectivités Publiques Pro B Saison 2010-2011



- Ville, Communauté Urbaine, Office Municipal, Agglomération
- Conseil Général
- Conseil Régional
- Jeunesse et Sport
- Autres

A l'instar de la Pro A, la part relative des subventions issues des Villes et des Communautés d'agglomération est en légère hausse, même si en valeur absolue, son montant cumulé est en baisse de 0,2 M€ (-3%). Dans l'ensemble, ces variations sont minimes.

Origine des ressources pour les clubs de Pro A et de Pro B



Évolution des sponsors

Le montant global du sponsoring est en hausse de 4% comme lors de la saison précédente, mais traduit des situations contrastées :

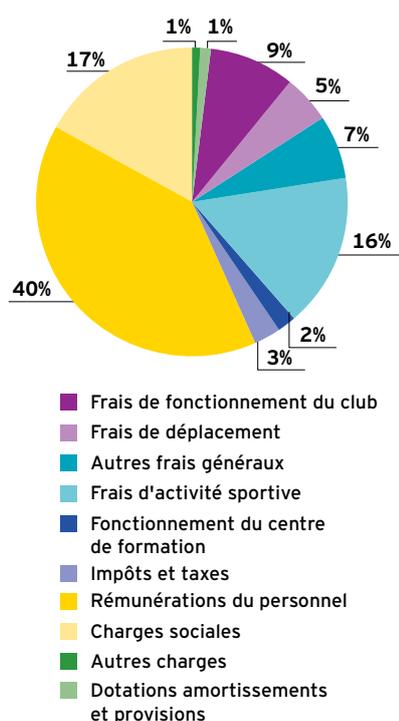
- SPO Rouen et Limoges CSP sont les seuls clubs à disposer de plus de 1 M€ provenant des sponsors. SPO Rouen dépasse les 1,5 M€, soit plus de 2 fois les ressources moyennes en provenance de sponsors en Pro B, et 9 fois le montant du sponsoring du club de Fos OPB (plus faible montant de ressources issue des sponsors en Pro B).

Autres produits

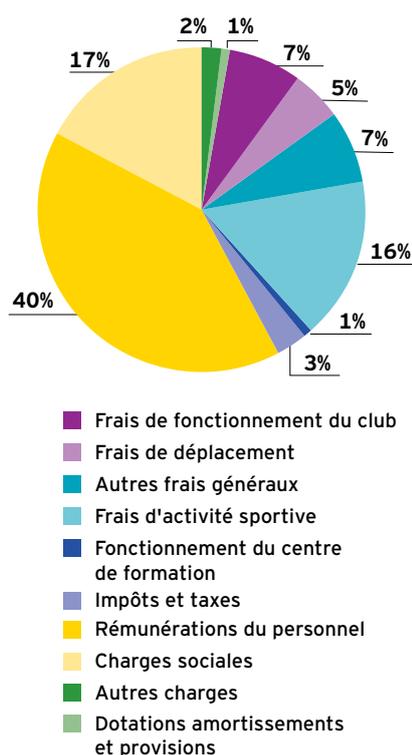
Les autres produits augmentent de 17% pour un total de 1 M€ en cumulé mais sans être significatifs dans le résultat des clubs (3% en poids relatif sur les produits d'exploitation).

Composition des charges d'exploitation de la Pro B

Répartition des charges d'exploitation de la Pro B Saison 2011-2012



Répartition des charges d'exploitation de la Pro B Saison 2010-2011

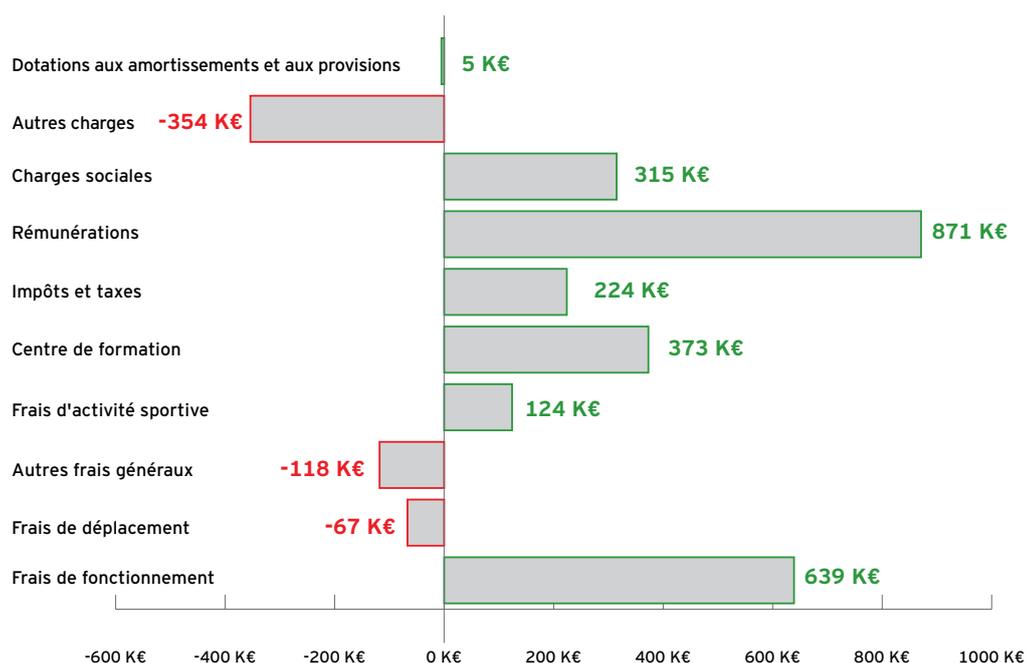


Les postes de dépenses suivants représentent les principales charges d'exploitation cumulées des clubs de la division Pro B :

- ▶ Comme l'année précédente, les charges de personnel représentent à elles seules 57% (18,5 M€) des charges d'exploitation des clubs de Pro B. Cependant le total de ces charges augmente de 1,2 M€ dans le même temps.
- ▶ Les frais de fonctionnement des clubs représentent 9% sur la saison 2011-2012 contre 7% pour la saison 2010-2011, et progressent de 22% à 2,9 M€.
- ▶ Les frais d'activité sportive, en augmentation de 3% représentent un poids relatif des charges de 16%, stable par rapport à l'année précédente.
- ▶ Les frais de déplacement restent constants à 5% des charges soit 1,5 M€.
- ▶ Les frais liés aux centres de formation des clubs de Pro B augmentent de 50% mais restent très limités à 0,7 M€ cumulés. 8 clubs sur 18 n'en disposent pas, contre plus de la moitié l'année dernière. Cette progression est due à la relégation en Pro B de Limoges CSP et de JA Vichy qui disposent de centre de formation et de la montée en Pro A de JDA Dijon qui n'en a pas.

Evolution des charges d'exploitation de la Pro B

Evolution des dépenses d'exploitation de la Pro B
Saison 2011-2012 / Saison 2010-2011



Sur la saison 2011-2012, l'ensemble des charges d'exploitation cumulées des clubs de la division Pro B sont en hausse de 6% (+2 M€) à **32,5 M€** soit 1,8 M€ par club en moyenne.

Il est à noter que le club de Limoges CSP approche les 4 M€ de charges et que

celui de JA Vichy atteint 2 M€, chiffre découlant de leur présence en Pro A la saison précédente. A l'inverse, plus de 60% des clubs sont entre 1 et 2 M€ et contrairement à l'année dernière, plus aucun club n'est en dessous du million d'euros. Ainsi la médiane est à 1,6 M€.



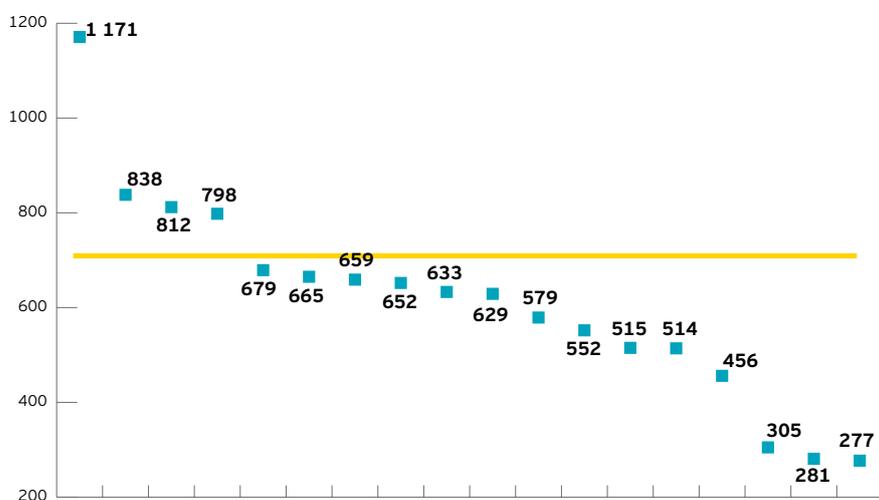
Évolution des charges de personnel

Les charges de personnel ont augmenté de 6% pour atteindre **18,5 M€** par rapport à la saison précédente. Cette hausse moyenne recouvre des situations très différentes comme le montrent les tableaux suivants :

Charges de personnel des clubs de Pro B, saison 2011-2012

Clubs	Joueurs et entraîneurs			Staff Administratif		
	Masse salariale	Charges sociales	Taux (%)	Masse salariale	Charges sociales	Taux (%)
Limoges CSP	1 287	524	41%	320	133	42%
SPO Rouen	897	381	42%	178	57	32%
Boulazac BD	854	301	35%	132	62	47%
CCRB	790	368	47%	155	72	46%
JL Bourg	696	270	39%	103	49	48%
ESSM Le Portel	681	305	45%	44	20	45%
JA Vichy	589	265	45%	114	51	45%
SOM Boulogne	571	278	49%	91	44	48%
ALM Evreux	560	280	50%	125	54	43%
Lille MBC	552	262	47%	69	33	48%
Hermine Nantes Atlantique	523	242	46%	79	29	37%
JSA Bordeaux	522	240	46%	84	38	45%
ASC Denain Voltaire PH	515	231	45%	14	6	43%
UJAP Quimper 29	495	213	43%	57	22	39%
Fos OPB	463	204	44%	67	29	43%
Olympique Antibes JLP	439	211	48%	181	63	35%
Aix-Maurienne SB	348	145	42%	-	-	0%
Saint-Vallier BD	297	102	34%	-	-	0%
Total	11 079	4 822		1 813	762	
Moyenne	616	268	44 %	101	42	38 %
Médiane	556	264		88	41	

Répartition de la masse salariale totale des clubs de Pro B par rapport à la moyenne



On remarque tout d'abord le fort détachement de Limoges, de loin le 1^{er} budget de personnel de la Pro B.

La masse salariale des joueurs et entraîneurs de ce club est plus de 2 fois supérieure à la moyenne des clubs de Pro B.

Les charges sociales représentent en moyenne 44% de la masse salariale.

Concernant les masses salariales des joueurs, le rapport entre le budget le plus important et le plus léger est en hausse de 1 point à 4,3 car le budget le plus élevé sur 2011-2012 (Limoges avec 1,3 M€) est supérieur à celui de la saison dernière (Dijon avec 0,9 M€). A titre indicatif, le plus bas budget « joueurs et entraîneurs » de Pro A serait le septième budget de Pro B (derrière ESSM Le Portel et devant JA Vichy).

Notons enfin que le budget moyen d'un club de Pro A est 2,2 fois plus important que celui d'un club de Pro B.

Analyse des résultats financiers de la Pro B

Résultat financier

Sur la saison 2011-2012, les clubs de Pro B ont enregistré un résultat financier toujours déficitaire de **-64 K€**, mais en **amélioration de 38%** par rapport à la saison précédente et donc en phase d'atteindre l'équilibre. Les résultats financiers des clubs sont compris entre -52 K€ et 8 K€. La moyenne montre un déficit de 4 K€ et la médiane est à 0. Cela est dû au fait que les clubs en déficit (7) accusent un résultat moyen de -13 K€ quand ceux en positif (11) ne montrent que 3 K€ de résultat.

Analyse de l'endettement de la Pro B

Les dettes au 30 juin 2012 représentent un montant cumulé de **7,4 M€** en forte diminution de -31%. Il convient aussi de noter que la part des dettes échues non payées a été divisée par 5 environ, atteignant **0,5 M€** à la clôture de

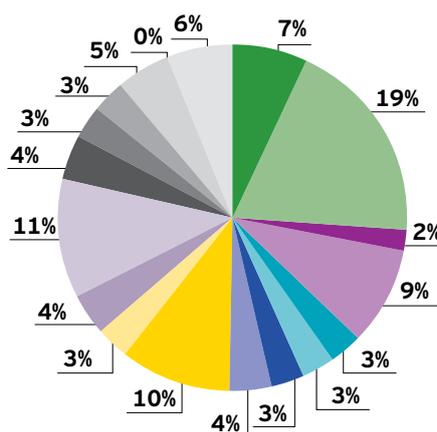
l'exercice 2011-2012. La montée de JDA Dijon en Pro A, club très endetté, est la principale raison de cette amélioration. Pour autant, cette variation ne peut pas être analysée globalement car elle correspond à autant de situations particulières. Par exemple, le club de Boulazac BD est passé d'un endettement de **0,4 M€** à un endettement de **0,7 M€** en un an.

Les dettes représentent 85 jours de chiffre d'affaires, soit près 3 mois d'activité. L'Olympique Antibes JLP est le club le plus endetté de Pro B avec plus de **1,4 M€** de dettes au 30 juin 2012.

En conclusion, la situation d'endettement est positive :

- ▶ La dette des clubs est légèrement en hausse (+6%),
- ▶ La dette des clubs de Pro B est fortement en baisse de 2,3 M€ (-31%),
- ▶ Les dettes échues non payées sont en très forte baisse.

Répartition par club de l'endettement cumulé de la Pro B



- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| ■ Aix Mauritiennne SB | ■ ESSM Le Portel |
| ■ Olympique Antibes JLP | ■ Lille MBC |
| ■ JSA Bordeaux | ■ Limoges CSP |
| ■ Boulazac BD | ■ Hermine Nantes Atlantique |
| ■ SOM Boulogne | ■ UJAP Quimper 29 |
| ■ JL Bourg | ■ CCRB |
| ■ ASC Denain Voltaire PH | ■ SPO Rouen |
| ■ ALM Evreux | ■ Saint-Vallier BD |

A propos de la Ligue Nationale de Basket

La Ligue Nationale de Basket organise et gère les Championnats professionnels masculins par délégation de la Fédération Française de Basketball. Elle a été créée le 27 juin 1987.

La LNB organise deux Championnats :

- ▶ La Pro A : 16 clubs se disputent le titre de Champion de France au cours d'une saison articulée en une phase régulière de 30 journées et une phase finale « Play-Offs » se terminant par une finale en 5 manches ;
- ▶ La Pro B : 18 clubs se disputent le titre de Champion de France au cours d'une saison articulée en une phase régulière de 34 journées et une phase finale « Play-Offs » se terminant par une finale en 5 manches.

Deux autres manifestations de prestige sont organisées par la LNB :

- ▶ La Disneyland Paris Leaders Cup LNB, tournoi à élimination directe où se retrouvent les huit premiers du classement à l'issue des matchs aller ;
- ▶ Le All Star Game, rencontre de prestige entre une sélection des meilleurs étrangers et une sélection des meilleurs français opérant dans les Championnats LNB.

La LNB a également une mission de formation professionnelle et organise le Championnat Espoirs, où s'affrontent les meilleurs joueurs de 16 à 21 ans. Un tournoi final regroupant les meilleures équipes Espoirs, « le Trophée du Futur », est disputé en fin de saison.

www.lnb.fr

Contact

Ligue Nationale de Basket

Mathieu Desvalois

Conseiller Financier

117, rue du Château des Rentiers

75013 Paris

Tél. : +33 01 53 94 25 59

Fax : +33 01 53 94 27 69

Email : mathieu.desvalois@lnb.fr